L'ANTENNE DE Mayet

Zoom sur la nouvelle équipe municipale

Élus manquants sur la photo Mme KOUADIO Audrey et MM. FORESTIER Jean-Marc, DELOBEL Étienne et BARBIER Pascal (voir en page 4)

Magazine n°115
Juillet 2026

MAYET

SOMMAIRE

Infos utiles & Éditorial 2-3
Zoom 4-6
Vie communale 6-13
Vie culturelle 14-15
Enfance & jeunesse 16-21
Vie associative 22-35
Vie citoyenne 36-38
Retour en images 39
Histoire locale 40-41
État civil 42

CONTACTS

Place de l'Hotêl de ville
72360 MAYET
02 43 46 60 11
mairie@mairie-mayet.fr
www.mairie-mayet.fr

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi
9h30-12h & 15h-18h *(Été : 15h - 17h)*

Mercredi
9h30-12h

Vendredi
9h30-12h & 15h-17h *(Été : 14h - 16h)*

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

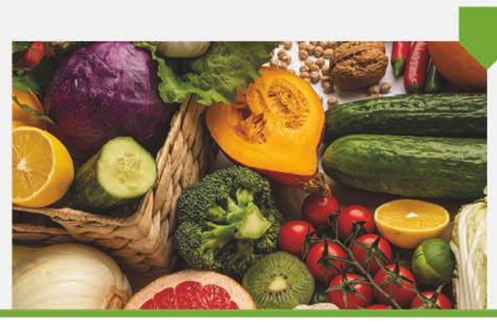

Le marché a lieu tous les **dimanches** matin sur la place de l'Hôtel de ville.

Pour exposer ou pour tous renseignements :
02 43 46 60 11

LES PASSAGES DE LA BALAYEUSE

27 août 2026 : Circuits bleu et vert
24 septembre 2026 : Circuits rouge et vert
29 octobre 2026 : Circuits jaune et vert
26 novembre 2026 : Circuits bleu et vert
24 décembre 2026 : Circuits rouge et vert

Dans la mesure du possible, merci de libérer les voies pour une meilleure efficacité.

Les circuits sont disponibles sur une carte interactive sur le site de la mairie de Mayet ou via le QR code .



COMMISSIONS & COMITÉS CONSULTATIFS OUVERTS AUX ADMINISTRÉS

Il est encore possible d'intégrer un groupe !
La ville de Mayet rappelle que vous pouvez encore candidater pour rejoindre ses comités consultatifs (commissions ouvertes aux habitants). Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale, partager vos idées et contribuer aux projets de votre commune ? C'est le moment de vous engager !

Ces comités permettent aux habitants de participer activement aux réflexions sur des thématiques variées :
- Culture & Vie Associative
- Petites Villes de Demain
- Voiries & Assainissement
- Tourisme
- Espaces Verts
- Cohésion Sociale & Citoyenneté

Qui peut candidater ?
Tous les habitants de Mayet motivés, sans condition particulière, désireux de contribuer au développement de la commune.

Comment participer ?
Envoyez votre candidature (nom, prénom et coordonnées) à : mairie@mairie-mayet.fr (précisez le ou les comités souhaités).



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL


PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAYET

Pour des raisons écologiques et économiques, nous privilégions désormais la mise à disposition des procès-verbaux des conseils municipaux sur demande. Vous pouvez en obtenir une copie, remise en main propre ou envoyée, en contactant l'accueil de la mairie.

Tél. : 02 43 46 60 11 - mairie@mairie-mayet.fr

RÉUNIONS PUBIQUES À VENIR

Espace d'expression, elles seront régulières !
La ville de Mayet souhaite régulièrement inviter l'ensemble des habitants à participer à des réunions publiques sur différents sujets liés à la commune.
Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur les projets en cours, de poser vos questions et de partager vos idées pour l'avenir de la commune.

Votre participation est essentielle pour construire ensemble un cadre de vie qui vous ressemble.

Première date fixée pour cette nouvelle mandature :
- **Date : 25 septembre 2026**
- **Heure : 20h**
- **Lieu : Salle des fêtes**

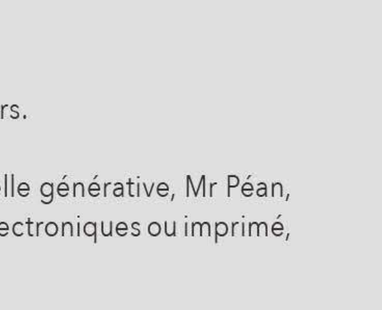

Mentions légales

L'Antenne de Mayet - semestriel N°115 juillet 2026
Directeur de publication : Pierre Ouvrard | **Responsable Editorial :** Delphine Bareau
Delphine Bareau remercie le comité de lecture du bulletin : Madame Le Lan et Messieurs Ouvrard, Lafois, Blachère et Charpentier.
Création graphique, mise en page & impression : Graphi Loir (72) – 02 43 79 50 40 – imprimerie@graphiloir.fr. Création graphique soumis aux droits d'auteurs.
Crédits Photos : Pascal Corbin , Ville de Mayet, CDC Sud Sarthe, les associations et partenaires, Contact FM 99.3 , Château du Loir, SMVL.
Crédits Images : images libres de droit Freepik, Noun Project, certaines illustrations de ce numéro ont été réalisées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle générative, Mr Péan, Maine Libre.

Toute reproduction totale ou partielle, utilisation externe d'éléments, tels que les images, les créations graphiques, dans d'autres publications électroniques ou imprimé, ou exécution publique, est interdite sans l'agrément de l'auteur. La ville de Mayet participe au respect de l'environnement.
Bulletin imprimé sur du papier couché mat 90g. **Tirage :** 1 800 exemplaires | **Distribution :** élus communaux et un agent | **Dépôt légal à parution**.
Le magazine est consultable en ligne sur le site internet de la commune www.mairie-mayet.fr

AGENDA

31 juillet : Balade contée - *Plan d'eau*
26 août : Animation médiathèque - *Piscine*
30 août : Rentrée des associations - *Gymnase*
2 septembre : P'tites Bouilles & Discovery Tour *Médiathèque*
4 septembre : Papot'Art - *Médiathèque*
5/6 septembre : Comice cantonal - *Verneil-le-Chétif*
11 septembre : Scène musicale Virginie *Médiathèque*
16 septembre : Séance de cinéma - *Salle des fêtes*
18 septembre : Spectacle "Son Odyssée" Rozennn Bodin - *Médiathèque*
19 septembre : Accueil nouveaux habitants (matin) & Portes ouvertes (après-midi) - *Mairie*
24 septembre : Les tourneurs de pages *Médiathèque*
25 septembre : Réunion publique *Salle des fêtes à 20h*
26 septembre : Journée citoyenne - *Stade*
2 octobre : Escape Game - *Médiathèque*
3 octobre : "Biblis en folie" - *Médiathèque*
7 octobre : P'tites Bouilles & Discovery Tour *Médiathèque*
10 octobre : Atelier peinture - *Médiathèque*
14 octobre : Séance de cinéma - *Salle des fêtes*
16 octobre : CDC & Micro-Folie, Papot'Art santé mentale - *Médiathèque*
17 octobre : Micro-Folie & PETR Animation Vitrail *Médiathèque*
21 octobre : Spectacle petite enfance Katia Grange - *Médiathèque*
24 octobre : Parole d'Albums - *Médiathèque*
30 octobre : Animations Halloween - *Médiathèque*
4 novembre : P'tites Bouilles & Discovery Tour *Médiathèque*
11 novembre : Cérémonie commémorative *Monument aux morts*
14 novembre : Scène musicale Lucien Chéenne *Médiathèque*
15 novembre : Repas des séniors - *Salle des fêtes*
18 novembre : Séance de cinéma - *Salle des fêtes*
26 novembre : Les tourneurs de pages - *Médiathèque*
27 novembre : Micro-Folie, Papot'Art - *Médiathèque*
2 décembre : P'tites Bouilles & Discovery Tour *Médiathèque*
5 décembre : Mayet Fête Noël - *Place de l'Hôtel de Ville*
9 décembre : Séance de cinéma - *Salle des fêtes*
11 décembre : Micro-Folie, Diffusion Opéra de Paris - *Médiathèque*
12 décembre : Atelier peinture - *Médiathèque*
16 décembre : Spectacle de Noël - *Médiathèque*
19 décembre : Paroles d'Albums - *Médiathèque*
23 décembre : Soirée Contes de Noël - *Médiathèque*
8 janvier 2027 : Vœux de la municipalité *Salle des fêtes*

ET AUSSI

Don du sang :
Le 13 octobre 2026 à la salle des fêtes.
https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Le Mot du Maire

Pierre OUVRARD



Mesdames, Messieurs,

Chères Mayetaises, Chers Mayetais,

Pour faire suite aux élections municipales du 15 mars dernier, c'est un conseil municipal en partie renouvelé qui a pris ses fonctions afin d'administrer notre commune. Je tiens, une nouvelle fois, à remercier les élus du mandat qui s'est achevé pour leur travail et leur implication et je souhaite au nouveau conseil municipal un beau mandat.

De légers changements de fonctionnement et une nouvelle répartition des responsabilités ne modifient pas la ligne directrice essentielle que nous nous sommes toujours fixée : être disponibles et à l'écoute des Mayetaises et des Mayetais.

GRANDS PROJETS

Ce deuxième semestre 2026 voit l'éclosion de grands projets travaillés lors du mandat précédent : la construction de 32 logements avenue du Pique-Prune et les débuts de la réfection des réseaux d'assainissement de la route Saint-Nicolas et de la place de la Caille. Ces travaux d'ampleur vont s'étendre sur une période assez longue. Vous serez régulièrement informés par les voies de communication habituelles : les comptes-rendus et procès-verbaux des conseils municipaux, les réseaux sociaux et bien entendu la presse locale toujours présente.

L'espace de stationnement ouvert derrière le Centre Culturel sera l'occasion d'expérimenter une zone bleue de stationnement sur la place. Le but est de permettre à chacun de stationner au plus proche de nos commerces du centre-ville et d'en faciliter l'accès. Une entrée piétons supplémentaire a pour cela été créé rue Daniel Grassin. L'avenir des bâtiments de l'ancienne gendarmerie reste à déterminer.

ESPACES DE LOISIRS

Enfin, l'été est la saison où nous redécouvrons certains de nos espaces de loisirs : la piscine municipale, avec les travaux décoratifs effectués en avril par les jeunes du chantier argent de poche, et le camping, ouvert depuis le 2 mai avec dorénavant deux mobil'homes équipés de terrasses. N'hésitez pas à profiter de ces lieux en démarrant votre balade par un tour du plan d'eau Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 30 août matin pour la Rentrée des associations au gymnase.

Pierre OUVRARD, Maire de Mayet

Bonne lecture,
bien à vous.

Solidarité Ukraine

Chères habitantes, chers habitants,

Suite aux dernières élections municipales, nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe municipale qui oeuvrera au service de notre commune durant ce mandat. À votre écoute, nous nous engageons à poursuivre le développement et l'animation de Mayet dans l'intérêt de tous.

2026 - 2032, QUI SONT LES ÉLUS ?



MAIRE



Pierre OUVRARD

ADJOINTS AU MAIRE



Nathalie JARROSSAY



Jean-Marc FORESTIER



Delphine BAREAU



Thierry CHANTOISEAU



Carine BOCCARA

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Étienne DELOBEL



François ÉTTORI



Chantal RAMAUGÉ

MAYET

CONSEILLERS MUNICIPAUX

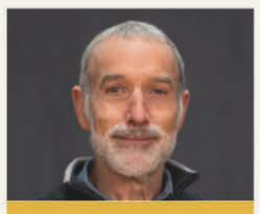

Alain RAMAUGÉ



Fabienne GUYET



Pascal BARBIER



Sandrine RÉMY



Muriel PESLERBE



Cécile BOISSON



Pierre-Yves BENOIT



Benoît FOUCHER



Teddy BARREAU



Sébastien SOUISSI



Cécile ALLARD



Audrey KOUADIO



Karine RIVAL



Benoist KRAWIEC

Comment fonctionne la gouvernance de la commune ?

Image générée par IA.



1. LES HABITANTS AU CŒUR DE LA COMMUNE



élisent au suffrage universel direct

- Les habitants élisent leurs représentants tous les 6 ans.
- Ils peuvent donner leur avis, proposer des idées et participer à la vie locale (réunions publiques, concertations, associations...).
- Leur participation permet d'orienter les actions de la commune.

2. LE CONSEIL MUNICIPAL : DÉLIBÈRE ET DÉCIDE



Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

- Il débat et vote les décisions importantes pour la commune.
- Il vote le budget et décide des projets et des actions à mener.
- Il fixe les grandes orientations : services à la population, urbanisme, écoles, culture, sport, etc.

élit le maire et les adjoints

3. LE MAIRE : EXÉCUTE ET REPRÉSENTE



- Le maire est élu par le conseil municipal.
- Il met en œuvre les décisions du conseil municipal.
- Il gère les affaires courantes de la commune.
- Il représente la commune et agit en son nom.

COMMISSIONS

(élues en début de mandat)

- ✓ Commission d'appel d'offres (CAO) pour les marchés publics
- ✓ Commission des finances
- ✓ Commission Communale Des Impôts Directs (CCID)
- ✓ Commission de contrôle des listes électorales

Elles examinent les dossiers et émettent des avis.
Le conseil municipal décide.

COMITÉS CONSULTATIFS

(facultatifs, créés par la commune)



Composés d'élus, d'habitants, d'acteurs locaux (associations, entreprises, experts...).

Ils donnent leur avis et font des propositions sur des sujets d'intérêt local (ex. : transition écologique, culture, jeunesse, mobilité...).

Le conseil municipal en tient compte.

4. LES SERVICES MUNICIPAUX : AGISSENT AU QUOTIDIEN



Les agents communaux mettent en œuvre les décisions pour délivrer des services à tous les habitants.

État civil et accueil · Écoles et jeunesse · Propreté et déchets · Espaces verts et cadre de vie · Voirie et travaux · Culture et sport · Action sociale et solidarité



5. CONTRÔLE ET TRANSPARENCE : GARANTIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

4

Le préfet contrôle la légalité des actes de la commune.

La chambre régionale des comptes contrôle la bonne gestion des finances publiques.

Les habitants sont informés (affichage, site internet, réunions publiques) et peuvent interpeller leurs élus.



LE CYCLE D'UNE DÉCISION

1. **IDENTIFIER UN BESOIN**
   Les besoins viennent des habitants, des observations des élus ou des commissions ou des comités ou des groupes de travail et ou des services.
2. **DÉBAT EN CONSEIL MUNICIPAL**
   Le conseil municipal étudie les propositions, débat et vote la décision.
3. **MISE EN ŒUVRE PAR LE MAIRE ET LES SERVICES**
   Le maire organise et les agents communaux réalisent les actions.
4. **ÉVALUATION**
   On évalue les résultats pour vérifier l'efficacité et ajuster si nécessaire.

OBJECTIF :
servir l'intérêt général et améliorer le cadre de vie de tous les habitants.



Qui est en charge de quoi ?

LE MAIRE

Monsieur OUVRARD Pierre
Maire

- Dirige la commune
- Représentant de l'État dans la commune,
- Garant de l'ordre public
- État Civil
- Ressources humaines

LES ADJOINTS

Madame JARROSSAY Nathalie 1ère adjointe	• Vie associative, • Politique culturelle, • Équipements culturels et manifestations associées
Monsieur FORESTIER Jean-Marc 2ème adjoint	• Finances, • Urbanisme, • Affaires juridiques, • Achats publics, • Ventes et acquisitions immobilières
Madame BAREAU Delphine 3ème adjointe	• CCAS, • Communication, • Cohésion sociale & Citoyenneté
Monsieur CHANTOISEAU Thierry 4ème adjoint	• Services techniques, • Assainissement
Madame BOCCARA Carine 5ème adjointe	• Scolaire, • Restaurant scolaire, • CMJ

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur DELOBEL Étienne
Conseiller délégué
- aux bâtiments (projets, travaux)

Madame RAMAUGÉ Chantal
Conseillère déléguée
- aux marchés publics
- aux droits de places (marché dominical)

Monsieur ETTORI François
Conseiller délégué
- au camping
- à la piscine

Le CMJ



C'est quoi un CMJ & Que fait-il ?

Un Conseil Municipal des Jeunes est une instance de participation citoyenne.
Les jeunes conseillers, élus parmi les élèves de la commune, se réunissent régulièrement pour :

- **Proposer projets & actions d'intérêt général**
- **Représenter la parole des jeunes auprès des élus**
- **Participer à des événements communaux, commémorations ou actions de sensibilisation**
- **Contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au développement de la citoyenneté.**

Le CMJ n'a pas de pouvoir décisionnel comparable à celui du conseil municipal.
Il joue un rôle consultatif et participatif, les projets qu'il élabore étant ensuite étudiés et, le cas échéant, mis en œuvre par la municipalité.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Image générée par IA.

C'EST QUOI UN CCAS DANS UNE COMMUNE ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est l'établissement public communal chargé de l'action sociale dans la commune.
C'est un établissement public autonome rattaché à la commune !

SA MISSION

Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la commune pour :

- Accompagner et soutenir les personnes en difficulté
- Favoriser l'accès aux droits
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement
- Développer la solidarité et le lien social

QUI EN BÉNÉFICIE ?

Tous les habitants de la commune peuvent bénéficier de l'écoute, de l'information et des aides du CCAS, en fonction de leur situation.



QUI LE GÈRE ?

Le CCAS est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire.
Il réunit :

- des élus du conseil municipal
- des représentants d'associations à caractère social
- des personnes qualifiées dans le domaine social



LE CCAS, UN ACTEUR DE PROXIMITÉ



SES ACTIONS AU QUOTIDIEN

- Accueil, écoute et orientation
- Aide aux démarches administratives
- Aides financières et accompagnement des personnes en difficulté
- Soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou aux familles
- Développement d'actions sociales : ateliers, sorties, animations, lutte contre l'isolement...

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Le CCAS reçoit, écoute et évalue les besoins.
2. Il informe sur les droits et oriente vers les partenaires adaptés.
3. Il propose un accompagnement personnalisé et/ou des aides adaptées à la situation.
4. Il agit en lien avec de nombreux partenaires : services sociaux, associations, institutions...



EN LIEN AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES

- Services sociaux du Département
- Associations caritatives
- France Services, CAF, CPAM, MSA...
- Établissements de santé, EHPAD...

À RETENIR

Le CCAS est le service social de proximité de votre commune. Il agit chaque jour pour plus de solidarité et pour améliorer le quotidien de chacun.

Le CCAS, à vos côté

Les commissions

APPELS D'OFFRES
Titulaires :
Pierre OUVRARD
Chantal RAMAUGÉ
Jean-Marc FORESTIER
Benoist KRAWIEC
Suppléants :
Pierre-Yves BENOIT
Alain RAMAUGÉ
Sébastien SOUISSI

FINANCES
Pierre OUVRARD
Jean-Marc FORESTIER
Delphine BAREAU
Carine BOCCARA
Thierry CHANTOISEAU
Nathalie JARROSSAY
Chantal RAMAUGÉ
Etienne DELOBEL
François ETTORI
Fabienne GUYET
Benoît FOUCHER

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
Sandrine RÉMY
1 délégué de l'administration désigné par le préfet
1 délégué désigné par le président du tribunal judiciaire

COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)
En cours de création au moment de la rédaction.



Les comités consultatifs

Image générée par IA.





Et dans les autres instances, qui représente la commune ?

Communauté de Communes - Sud Sarthe
Élus communautaires
Pierre OUVRARD
Jean-Marc FORESTIER
Thierry CHANTOISEAU
Delphine BAREAU
Carine BOCCARA

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Mayet (SMAEP)
Titulaires :
Chantal RAMAUGÉ
Pierre OUVRARD
Étienne DELOBEL
Thierry CHANTOISEAU
Benoist KRAWIEC
Suppléants : Cécile BOISSON, Cécile ALLARD, François ETTORI, Alain RAMAUGÉ, Teddy BARREAU

Conseil d'Administration de l'EHPAD
Chantal RAMAUGÉ
Delphine BAREAU
Pierre OUVRARD

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
Titulaire :
Pierre OUVRARD
Suppléant :
Jean-Marc FORESTIER

Syndicat Mixte FLAMM (Fare, loir, Aune, Maulne et Marconne)
Titulaire :
Thierry CHANTOISEAU
Suppléant :
Jean-Marc FORESTIER

Collège Suzanne Bouteloup Mayet
Titulaire :
Carine BOCCARA
Suppléant :
Pierre OUVRARD

Association des Onze Communes de Bercé
Titulaire :
Pierre OUVRARD
Suppléant :
Étienne DELOBEL

Pays Vallée du Loir (PETR) et Office de Tourisme de la Vallée du Loir (OTVL)
Pierre OUVRARD

Syndicat Mixte du Val du Loir des Ordures Ménagères
Titulaire :
Pierre OUVRARD
Suppléant :
Jean-Marc FORESTIER

Agence des Territoires de la Sarthe
Thierry CHANTOISEAU

Natura 2000
Benoist KRAWIEC

Correspondant défense
Jean-Marc FORESTIER

Violences intrafamiliales
Delphine BAREAU
Sandrine RÉMY



Nouveau conseil communautaire

Installation du nouveau Conseil communautaire

Réuni à Vaas le mercredi 8 avril, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Sud Sarthe a été officiellement installé pour le mandat 2026. Cette séance marque le début d'un nouveau cycle d'action publique à l'échelle intercommunale, dans la continuité des orientations définies pour le territoire.

Le Conseil communautaire est composé de 38 membres titulaires et de 10 suppléants, représentant l'ensemble des 19 communes.

Le Bureau communautaire, instance de pilotage, réunit également 19 élus, dont le Président, 11 vice-présidences et 7 autre membres pour une même représentativité.

François Boussard a été réélu Président. Il poursuivra son engagement avec la compétence Santé, compétence identifiée comme prioritaire dans le projet de territoire 2022-2030.

Autour de lui, 11 vice-présidences structurent l'action communautaire :

Aménagement du territoire, ruralité, cadre de vie :
1er Vice-présidente : Catherine Donné - Maire d'Yvré-le-Pôlin
Attractivité économique et innovation :
2e Vice-président : René de Nicolaÿ - Maire de la Commune Nouvelle du Lude
Finances et solidarité territoriale :
3e Vice-présidente : Ghislaine Leviau - Maire de Vaas
Environnement et patrimoine bâti :
4e Vice-président : Yves Le Bouffant - Maire de Coulongé
Marketing territorial et nouvelles technologies :
5e Vice-président : Nicolas Mourier - Maire d'Aubigné-Racan
Animation de la vie locale :
6e Vice-président : Pierre Ouvrard - Maire de Mayet
Petite enfance :
7e Vice-présidente : Catherine Quéru - Maire de Requeil
Enfance - Jeunesse :
8e Vice-président Mickaël Allard - Maire de Verneil-le-Chétif
Développement culturel et vie associative :
9e Vice-président : Dominique Paquet - Maire de La Bruère-sur-Loir
Développement touristique :
10e Vice-président : Jean Pierre Bamas - Maire de Luché-Pringé
Ressources humaines et dialogue social :
11e Vice-président : Xavier Gayat - Maire de Pontvallain

Les 7 autres élus qui siégeront au bureau communautaire :

Cédric SALENNE (Château l'Hermitage), Maurice OUDIN (Chenu), Emmanuel JACLIN (La Chapelle aux choux), Eric LOYAU (Saint Germain d'Arcé), Jean GOUBANT (Saint Jean de la Motte), Michel DUVAL (Sarcé), Lidia ROBINEAU (Savigné-sous-le-Lude).

Cette nouvelle gouvernance s'inscrit dans une logique de coordination renforcée entre les communes et l'intercommunalité, afin d'optimiser les moyens et de répondre aux besoins des habitants. Elle accompagnera la mise en œuvre des priorités du territoire, notamment en matière de services publics, d'attractivité et de transitions.

« Ce nouveau mandat s'ouvre dans un esprit de responsabilité et de coopération. Notre priorité reste de proposer des réponses concrètes aux besoins des habitants, en lien étroit avec l'ensemble des communes », souligne François Boussard.



PETR

Les sorties de l'été 2026 !

Tout au long de l'été, retrouvez l'équipe du Pays d'art et d'histoire et son programme d'animation pour parcourir la Vallée du Loir et en apprendre plus sur le patrimoine local. Nouveauté estivale : l'agenda de l'été a été réalisé conjointement avec l'Office de tourisme de la Vallée du Loir pour regrouper un maximum de rendez-vous sur un seul document ! La brochure est à retrouver à partir du mois de mai sur les sites internet, dans les Offices de tourisme et chez vos commerçants. En 2026, célébrons les 20 ans du label Pays d'art et d'histoire ! Rendez-vous le samedi 25 juillet à Vaas pour une soirée d'anniversaire mémorable !

Prévention du risque incendie : Valentine Olivier vous rappelle les bons gestes à adopter

Avec le retour des fortes chaleurs et des périodes sèches, le risque de feux de forêt et de végétation augmente. Dans un contexte de dérèglement climatique et d'intensification du risque de feux de forêt, il est essentiel de s'adapter. 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Adoptons les bons gestes !

Pour éviter tout départ de feu :

- Jeter ses mégots dans un cendrier et ne pas fumer en forêt
- Ne pas allumer de barbecue à proximité de la végétation
- Réaliser vos travaux et activités de bricolage loin d'une pelouse ou d'herbes sèches, et prévoir un extincteur ou un seau d'eau à portée de main en cas de départ de feu
- Stocker vos matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz...) dans un abri fermé, à l'écart de toute habitation

Avant toute sortie en nature, il est recommandé de se renseigner sur le niveau de risque du jour et de respecter les éventuelles restrictions d'accès aux massifs.

En cas de départ de feu, donnez l'alerte en composant le 18 ou le 112.

La mission d'Inventaire du patrimoine se poursuit en Vallée du Loir

Portée par le Pays d'art et d'histoire et la région des Pays de la Loire, une nouvelle opération baptisée « Entre Sarthe et Loir » débutera à l'été 2026, transportant l'étude dans la partie nord-ouest du territoire encore non étudiée. La première campagne, étalée sur trois ans, commencera ainsi sur les communes de Villaines-sous-Malicorne, Arthezé, Bousse, Ligron, Courcelles-la-Forêt, La Fontaine-Saint-Martin et Saint-Jean-de-la-Motte. Cette mission permettra de mieux comprendre le patrimoine et donc de l'apprécier, le restaurer, le protéger, le mettre en valeur et le présenter à tous.

Nouvelle règlementation sur les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Depuis le 12 décembre dernier, les habitants à proximité des bois et forêts classées à risque, doivent maintenir les abords de leur maison débroussaillés. L'objectif de cette nouvelle règlementation est de réduire la matière inflammable autour des maisons. Ce débroussaillement permet de limiter les départs de feu, de faciliter l'intervention des secours, d'améliorer la sécurité de tous et de protéger la forêt.

Pour savoir si votre habitation est concernée par les OLD, vous pouvez consulter Géoportail en recherchant « zonage informatif des obligations légales de débroussaillement ».

Pour en savoir plus sur les bons gestes et sur la réglementation en vigueur, vous pouvez télécharger l'application « Sentinelles de la forêt ».

Valentine OLIVIER, chargée de mission espaces boisés pour le Pays Vallée du Loir, se tient disponible pour répondre à vos questions : foret@pays-valleeduloir.fr.

Le débroussaillement, un outil efficace pour prévenir les incendies

Près de 80 % des incendies commencent à moins de 50 mètres de zone d'activité humaine. **L'obligation de débroussaillement sur 50 m autour d'une installation** sert ainsi à plusieurs choses : ralentir la progression du feu en évitant que les plantes soient trop proches les unes des autres, faciliter l'intervention des secours en cas de départ de feu, et réduire la puissance des flammes en limitant la quantité de végétation pouvant brûler.

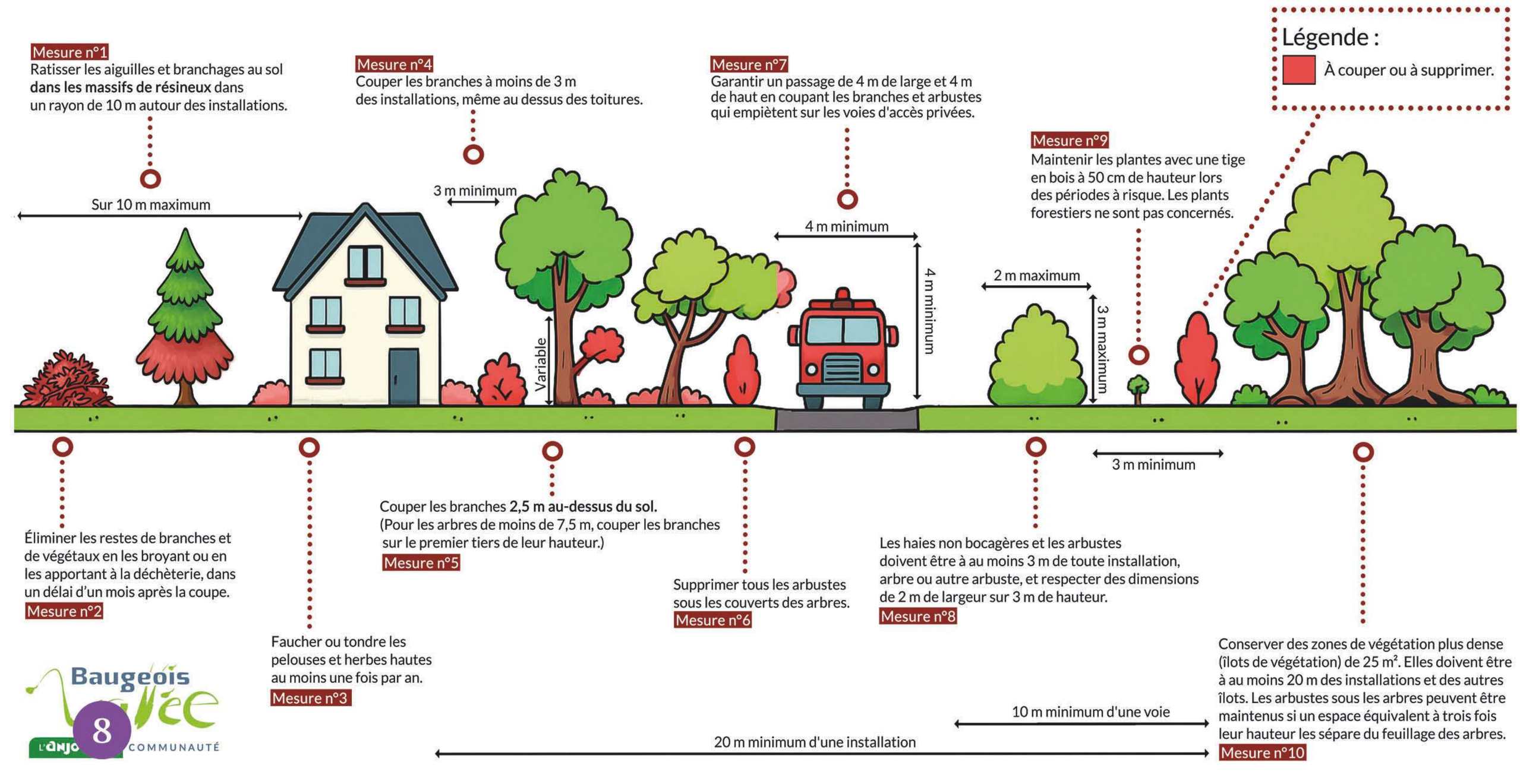

Partenariart Mairie et CITEO



Pour près de 9 français sur 10, les déchets abandonnés nuisent à la qualité de leurs vacances.

D'après un sondage CSA exclusif réalisé pour Citeo, les Français sont confrontés principalement aux mégots, bouteilles en plastiques et canettes lors de leurs vacances estivales. Plus de la moitié des Français peuvent se détourner d'un lieu de vacances à cause de la présence de déchets.

DES DÉCHETS ABANDONNÉS QUI NUISENT À L'ENVIRONNEMENT ET PREOCCUPENT LES FRANÇAIS

Un sondage réalisé par l'institut CSA pour Citeo révèle que 96% des Français ont conscience de la problématique des déchets abandonnés car ils y ont directement été confrontés dans les lieux publics et les espaces naturels sur leurs lieux de vacances, et y ont constaté notamment la présence de : mégots (40 %), bouteilles en plastique (35 %), emballages alimentaires (34 %), canettes (33 %).

Un trio de tête se dégage, sur les déchets qui choquent le plus les vacanciers avec les bouteilles en plastique (à 39%), les mégots (à 35%) et les canettes (à 25%). Ce qui a déjà poussé 72% des Français à ramasser un déchet abandonné sur leur lieu de vacances pour préserver un site naturel.

Selon l'étude, 51% des Français ont déjà été dissuadés de retourner dans un lieu de vacances ou de le recommander à cause de la présence de déchets abandonnés.

Cette prise de conscience face aux déchets abandonnés est d'autant plus forte en période estivale : pour 87% des Français, cette pollution visuelle et environnementale nuit à la qualité des vacances. Car cette pollution se concentre notamment sur les lieux qu'ils fréquentent pendant cette période, à savoir : les lieux urbains tel que les villes à 64% ou les aires de repos / parking à 73%, les plages à 55% et enfin les espaces naturels qui ne sont pas épargnés, avec les sentiers de randonnées à 51% ou encore les parcs naturels à 35%.

La pollution liée aux déchets abandonnés a de multiples conséquences négatives : perte de biodiversité, impacts sanitaires, dégradation du cadre de vie et incidences économiques notamment pour les collectivités qui doivent les nettoyer. Il s'agit donc dès à présent de relever le défi du geste de tri – un levier indispensable d'autant qu'il constitue une solution plébiscitée par 77% des Français, notamment dans la lutte contre la pollution plastique.

QUELLES SOLUTIONS FACE AUX DECHETS ABANDONNES ?

Aujourd'hui, on estime qu'1% des emballages ménagers mis sur le marché chaque année dans l'Hexagone finit par terre dans la rue, de manière involontaire ou non. C'est déjà beaucoup trop, car cela représente chaque jour 6,4 millions d'emballages qui se retrouvent au sol.

Tous les emballages ont un risque et les déchets abandonnés ne sont pas seulement liés à l'incivilité, ils peuvent aussi être le fait de l'envol causé par le vent ou encore de la dispersion causée par les animaux.

Face à ce constat, comment lutter contre les déchets abandonnés ?

Changer notre regard sur le déchet pour mieux prévenir son abandon : Citeo s'engage à faire du tri un réflexe accessible partout et à tout moment, en redonnant une valeur économique, environnementale et sociale aux déchets. Depuis 2021, l'entreprise accompagne près de 200 collectivités dans le déploiement du tri hors foyer sur l'espace public, représentant plus d'1 Français sur 4. Des dispositifs adaptés sont installés dans l'espace public, notamment en zones sensibles comme les littoraux, pour encourager le geste de tri et limiter les déchets abandonnés. Le système de consigne est également un outil de lutte contre les déchets abandonnés et la pollution plastique, car elle incite à trier les emballages plutôt que de les abandonner au sol.

Une mobilisation nationale pour lutter contre les déchets abandonnés : Depuis 2021 pour les territoires ultramarins, et depuis 2023 pour la métropole, Citeo coconstruit avec les communes des Plans Locaux de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA), intégrant diagnostic, prévention et nettoiement. Fin 2024, 4691 communes sont engagées, couvrant 40 % de la population française, avec un investissement annuel de plus de 91 millions d'euros. Plusieurs partenariats permettent de démultiplier l'impact des plans de lutte contre les déchets abandonnés, entre Citeo et :

- *L'Office Français de la Biodiversité*
- *L'association MERTERRE*
- *MountainRiders*
- *La Ligue de Protection des Oiseaux*

Citeo est engagé auprès de tous les acteurs, collectivités, associations, citoyens, pour faire de la lutte contre les déchets abandonnés une priorité. Tout le monde peut agir : ramasser un déchet tombé au sol, garder ses déchets plutôt que les déposer près d'une poubelle pleine, triez dès que possible et sensibilisez votre entourage.

À propos de Citeo : Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

CONTACT

Lucie BOLELLI
06 42 18 30 82
citeo@havas.com

SMVL

Syndicat Mixte du Val de Loir pour collectes et traitement des déchets

Même en été, avec le Syndicat Mixte du Val de Loir, gardons la TRI-ATTITUDE !

Pas de répit pour le tri… Même en été, il faut trier ces déchets.

- Après un pique-nique en famille, je jette dans mon bac de tri les sachets de chips, les emballages de sandwichs (vides), les gourdes de compote…
- Pendant une rando vélo, aïe, c'est la dégringolade ! Un p'tit pansement et c'est reparti. Mais une fois à la maison, je jette la boîte de pansements vide en plastique ou en carton dans mon bac de tri !
- Durant mes sorties, je protège ma peu du soleil et je mets mon flacon ou tube de crème solaire vide dans mon bac de tri !

En résumé : dans mon bac de tri c'est papiers et emballages vidés et non imbriqués !

Vous souhaitez avoir cette tri-attitude tout au long de l'année ?

- Inscrivez-vous à l'alerte infos du Syndicat via le site internet www.syndicatvaldeloir.fr (ou en écrivant à communication@syndicatvaldeloir.fr)
- Suivez la page Facebook Syndicatvaldeloir

Vous préférez uniquement être au courant des actualités du Syndicat ? Téléchargez l'application gratuite Illiwap (station Syndicat du Val de Loir)

Pour tout autre demande, le Syndicat du Val de Loir se tient également à votre disposition au 764 bd des Tourelles au Lude (à côté de la déchèterie).

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Mardi et jeudi : 9h-12h (fermé l'après-midi au public)
Mercredi : accueil téléphonique uniquement de 9 à12h et de 14h à 17h (pas d'accueil au public)

CONTACT

02 43 94 86 50
contact@syndicatvaldeloir.fr

France Services

France Services | EQUIP'AGES Centre social | Communauté de communes Sud Sarthe Permanence des animatrices France Services le lundi matin de 9h à 12h.

France Services Sud Sarthe est un lieu d'accueil itinérant d'information et d'orientation pour faciliter la vie quotidienne des habitants dans les démarches administratives.
Guichet unique des services publics, France Services facilite vos démarches et vous accompagne au quotidien. Des permanences sont organisées au Lude et dans plusieurs communes afin de garantir un accès simple et équitable pour tous les habitants.



Habitat & Mobilité

Pacte Territorial France Rénov', accompagner les projets des habitants

Dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov' 2025-2028, la Communauté de communes Sud Sarthe a souscrit un contrat avec Citémétrie pour le déploiement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat, en articulation avec les dispositifs déjà engagés sur le territoire : OPAH/OPAH-RU, Espace Conseil France Rénov' et programme Petites Villes de Demain.
Ainsi, la Communauté de communes Sud Sarthe a défini pour son Pacte Territorial 3 axes prioritaires : la rénovation énergétique des logements, l'adaptation de l'habitat au vieillissement et la lutte contre l'habitat indigne.
Ce Pacte, signé avec l'État, l'Anah et le Département de la Sarthe, permet de structurer une intervention publique coordonnée pour l'accompagnement des projets des habitants.
Ainsi il est possible de prendre rendez-vous avec les équipes de Citémétrie pour échanger sur les aides disponibles, les étapes d'un projet de rénovation et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.
Un projet de rénovation ? **Contact : 02 19 13 90 08**



CCAS

MAYET
Mairie de Mayet - CCAS

Centre Communal d'Action Sociale – Tisser du lien et garder le contact

Le conseil d'administration du CCAS a été renouvelé suite aux élections municipales. Les membres ont choisi de continuer les visites aux personnes isolées. Tisser des liens avec les seniors grâce à cette démarche leur tient à cœur. A cette occasion, les cartes de vœux fabriquées par les enfants de l'école maternelle St Exupéry sont remises aux personnes âgées qui, en les découvrant, expriment toujours une grande gratitude. Vivement les prochaines visites !

L'Escale, l'épicerie solidaire

La convention passée entre le CCAS de Mayet et l'Association d'Insertion Socio-Professionnelle du territoire permet de bénéficier de l'épicerie L'escale solidaire située au Lude. Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie par des travailleurs sociaux, suivant des conditions définies avec le CCAS, et bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Afin de favoriser le retour à l'autonomie, la durée d'accès à l'épicerie solidaire est limitée dans le temps.
Pour tous renseignements : 02 43 46 60 11



Rando des écoles

Cette année, les intempéries ont malheureusement empêché l'organisation de la randonnée des écoles. Les directions d'écoles seront consultées pour fixer une nouvelle date pour 2027.



EHPAD

Lundi 16 février, pour la première fois, les animatrices Sophie et Lydie ont organisé un repas convivial pour célébrer les couples en l'honneur de la Saint Valentin, fête des Amoureux. Pour cette occasion, six couples étaient présents : trois couples inter Ehpad et trois couples " mixtes " - (un/une résident/e et son/sa conjoint/e). Les tables avaient revêtu de belles nappes et étaient décorées de cœurs découpés et de petites enveloppes cachant des mots d'amour, confectionnés par Elise et Jessie, les deux jeunes volontaires en Service Civique.



Pour offrir à ces amoureux une ambiance romantique, des chansons d'amour ont accompagné le repas. Au menu : un kir breton accompagné de ses petits gâteaux, un velouté aux cèpes, un sauté de porc moutarde à l'ancienne et sa purée de céleri, du fromage, une poire juteuse et pour finir un petit café. L'après-midi s'est prolongé, pour certains couples, par des jeux de société, tandis que pour les autres un retour à la maison, bien mérité, pour se reposer était le bienvenu.

Les amoureux ravis, ont passé un moment riche en émotions et en souvenirs. Ils se sont remémorés la date de leur mariage, les enfants et la famille, leur vie de couple, le travail. Ensemble, ils ont échangé les uns avec les autres et ont même calculé la longévité de leur union, certains ayant plus de 60 ans de vie commune ! Ce premier rendez-vous étant un succès, il sera reconduit par les animatrices l'an prochain avec de nouveaux couples.

Bien viellir

Bien vieillir en Sud Sarthe : un programme intercommunal d'ateliers pour les seniors

La Communauté de communes Sud Sarthe, à travers son centre social intercommunal EQUIP'AGES, lance son nouveau programme « Les ateliers Bien vieillir », destiné aux seniors du territoire.





Les ateliers Bien-vieillir propose une programmation trimestrielle de rendez-vous conviviaux : animations, sorties, ateliers cuisines, jeux … C'est aussi des ateliers de préventions des chutes, des ateliers mémoires, vitalité, nutrition …

Au delà des activités proposées, le programme « Bien vieillir » porte une ambition forte :

- Rompre l'isolement,
- Valoriser les savoir faire des seniors,
- Encourager la participation des habitants à la vie locale,
- Prévenir la perte d'autonomie par des actions concrètes et conviviales.

Retrouver la programmation des actions bien-vieillir dans votre mairie ou sur le site internet de la communauté de communes Sud Sarthe : **www.comcomsudsarthe.fr**

CLS Sud Sarthe

Le Contrat Local de Santé : une dynamique collective au service des habitants du Sud Sarthe

Signé en avril 2025 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, le Contrat Local de Santé (CLS) Sud Sarthe fédère élus, professionnels et habitants autour d'un objectif commun : améliorer l'accès aux soins et renforcer la prévention santé pour tous, à chaque étape de la vie.

Pour rappel, construit à l'échelle intercommunale, le CLS repose sur cinq axes majeurs qui guident les actions menées sur le territoire :

- Favoriser un accès équitable aux soins et à l'offre de santé
- Prévenir et promouvoir des comportements favorables à la santé tout au long de la vie
- Accompagner le parcours du bien-vieillir
- Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions
- Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé

2025 : une année riche en actions

Dès sa première année, le CLS Sud Sarthe a permis d'initier et de consolider plusieurs actions phares visant à renforcer la sensibilisation, la prévention et l'information auprès de nombreux publics.

2026 : des projets structurants pour le territoire

Cette année, la dynamique se poursuit avec plusieurs actions d'envergure :

- Un forum santé dédié aux seniors en octobre, pour informer, prévenir et favoriser le bien-vieillir ;
- Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale du 11 au 18 octobre, co animées avec les partenaires locaux ;
- Une sensibilisation renforcée au dépistage organisé des cancers, en lien avec les professionnels de santé du territoire ;
- Des actions pour l'attractivité médicale, afin d'attirer et de maintenir des professionnels de santé en Sud Sarthe.

À travers ces initiatives, le CLS confirme sa vocation : faire de la santé une priorité collective, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire au service du bien-être des habitants.

Camping et Plan d'eau

Notre camping attire les touristes qui recherchent de l'authenticité. Il attire celles et ceux qui veulent se ressourcer en passant quelques jours à la campagne au pied d'un lac (c'est avec ce terme que les touristes appellent le plan d'eau). Pour satisfaire à la demande et pour l'améliorer, le conseil municipal a décidé d'investir dans un nouveau mobil-home. Des grandes terrasses en bois, fabriquées par les collaborateurs du service technique, jouxtent maintenant les deux mobil-homes du camping.
En parallèle, des arbres ont été planté afin de compenser l'abattage de certaines espèces malades. Sur ce site, il est prévu d'en replanter une dizaine par an.



Un rassemblement de touristes en mai

Mi-mai un rassemblement d'environ 30 camping caravanistes a stationné au camping pendant plusieurs jours. Ils ont été ravis de l'accueil et des espaces à disposition.

« Un camping agréable et spacieux »

Les clients continuent d'ajouter des commentaires sur l'application Park 4 night. L'un d'entre eux, écrit par un couple d'Anglais, indique : « Un camping agréable et spacieux avec de grands emplacements et une grande intimité ». …. ». Les sanitaires sont propres »….. « Excellent rapport qualité-prix ».



Piscine

La piscine d'été est ouverte du 1er juillet au 30 août 2026

La municipalité est heureuse de vous proposer cet été sa piscine d'été du 1er juillet au 30 août.
Dans un cadre verdoyant et convivial, petits et grands pourront profiter d'un véritable espace de détente pour se rafraîchir et partager de bons moments en famille ou entre amis.
Les enfants pourront également s'amuser grâce aux jeux extérieurs mis à leur disposition, pendant que les parents profiteront d'un environnement agréable et reposant.

Tout est réuni pour passer un été placé sous le signe de la détente, des loisirs et de la convivialité.
N'hésitez pas à venir profiter de cet espace tout au long de l'été et à partager de beaux moments en famille ou entre amis !

Horaires et jours d'ouverture :

du mardi au samedi de 13 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h (fermeture hebdomadaire le lundi).





Parcours Street-Art

Partez à la découverte du Street Art dans la commune

La commune vous invite à découvrir un parcours de randonnée original et artistique autour du Street Art.
Au fil de cette balade accessible à tous, les participants pourront admirer différentes œuvres réalisées par des artistes aux styles variés. Fresques colorées, créations originales et univers artistiques surprenants viendront rythmer ce parcours à travers plusieurs lieux de la commune.
Cette randonnée découverte est l'occasion de porter un nouveau regard sur l'espace urbain tout en profitant d'un moment convivial en plein air. Chaque œuvre raconte une histoire et contribue à mettre en valeur le patrimoine artistique local.

Que vous soyez amateur d'art, passionné de photographie, randonneur ou simplement curieux, ce parcours vous permettra de vivre une expérience culturelle et ludique à partager en famille ou entre amis.
N'hésitez pas à venir explorer la commune autrement et à partir à la rencontre des différentes œuvres qui jalonnent ce circuit artistique.





Parking ancienne gendarmerie

Un nouveau parking pour fluidifier le stationnement en centre-ville

La municipalité a récemment annoncé la création d'un nouveau parking sur le site de l'ancienne gendarmerie. Cet aménagement, désormais opérationnel, vise à désengorger le stationnement sur la place centrale, régulièrement saturée aux heures de forte affluence. Ce projet constitue le premier aménagement concret depuis le rachat de cet espace immobilier par la commune. En réhabilitant ce site stratégique, la mairie entend répondre à une problématique récurrente rencontrée par les habitants, les commerçants et les visiteurs : le manque de places de stationnement à proximité du cœur de ville.

Doté de plusieurs emplacements accessibles, ce nouveau parking permet d'offrir une alternative immédiate aux automobilistes, tout en contribuant à une meilleure circulation autour de la place. Cet aménagement s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie et de dynamisation du centre-ville.

D'autres projets pourraient voir le jour sur ce site dans les mois à venir, dans le cadre d'une réflexion plus large sur la valorisation de cet espace récemment acquis.

Entretien chemins communaux

Les agents communaux mobilisés pour l'entretien des chemins

Tout au long de l'année, les agents communaux assurent l'entretien des chemins communaux afin de garantir des espaces propres, sécurisés et agréables pour l'ensemble des habitants et des usagers. Ces interventions régulières comprennent notamment le débroussaillage, la tonte, l'élagage, le nettoyage des abords ainsi que l'entretien général des chemins et sentiers empruntés au quotidien par les promeneurs, randonneurs et riverains.

Grâce à leur travail et à leur engagement, les chemins communaux restent accessibles et permettent à chacun de profiter pleinement des espaces naturels de la commune dans de bonnes conditions.

Ces opérations participent également à la préservation du cadre de vie, à la valorisation du patrimoine communal et à la sécurité de tous.

À noter : Ces actions sont chaque année dépendante des conditions climatiques et sont réalisées aux moments les plus adaptés.



Signalétique routière

Modernisation de la signalétique : une commune plus lisible et plus accueillante

Afin d'améliorer l'orientation des usagers et de valoriser les équipements communaux, la municipalité a engagé un important programme de renouvellement de la signalétique routière sur l'ensemble du territoire communal.

Cette opération consiste à remplacer progressivement les anciens panneaux directionnels par une signalétique plus moderne, harmonisée et facilement identifiable. Les nouveaux panneaux permettent de guider efficacement les habitants comme les visiteurs vers les principaux services, équipements publics et sites d'intérêt de la commune.

Cette modernisation répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer la lisibilité des informations routières ;
- Renforcer la sécurité des déplacements ;
- Faciliter l'accueil des visiteurs et touristes ;
- Mettre en valeur le patrimoine et les équipements communaux ;
- Harmoniser l'image de la commune sur l'ensemble de son territoire.

Faciliter les déplacements de tous

Écoles, restaurant scolaire, école de musique, équipements sportifs, piscine, camping, quartier médiéval, EHPAD ou encore espaces de loisirs : chaque lieu bénéficie désormais d'une signalisation claire et cohérente, facilitant les déplacements au quotidien.





Un succès confirmé en 2025

Depuis plusieurs années, la médiathèque poursuit son développement. En trois ans, le nombre d'inscrits a doublé, passant de 332 en 2022 à 695 en 2025. Cette évolution se retrouve naturellement dans la fréquentation, avec 6 726 visites enregistrées contre 3 195 en 2023.

Mais la médiathèque ne se résume pas au prêt de documents. C'est aussi un lieu de vie, de rencontres et de partage. Elle accueille régulièrement les élèves des écoles Saint-Exupéry, Jules Ferry et Notre-Dame de Bonneval ainsi que le collège, et propose tout au long de l'année de nombreuses animations.

Chacun peut ainsi participer à des ateliers jeunesse, des soirées à thème, des rencontres littéraires, des soirées musicales (scènes ouvertes ou retransmissions d'opéras), des instants contés ou encore un comité de lecture. Des activités plus innovantes sont également proposées, comme la réalité virtuelle ou le musée numérique dans le cadre du dispositif Micro-Folie. Il y en a pour tous les âges.
Grâce à cette programmation riche et variée, 1 759 personnes ont participé aux animations (hors accueils scolaires), pour un total global de 9 800 visiteurs sur l'année.

Pour conclure, le rapport d'activité 2025 dont sont issus ces chiffres confirme la place importante de la Médiathèque Simone Veil dans la vie culturelle de Mayet. Ce dynamisme repose sur l'engagement du service culture et vie associative, ainsi que sur la participation précieuse de cinq bénévoles qui contribuent chaque jour à faire vivre ce service public, accessible à tous.
Cette belle évolution encourage à poursuivre le projet culturel, avec la volonté de rendre ce lieu encore plus ouvert et accessible à chacun.

Le mot de la fin : Soyez curieux, il se passe toujours quelque chose près de chez vous !



École des arts

Sud Sarthe Communauté de Communes

École des Arts | EQUIP'AGES Centre social | Communauté de communes Sud Sarthe

L'École des Art Sud Sarthe propose, sur le site du Métronome un parcours musical d'apprentissage dynamique :
• Éveil musical (exploration des sons, des rythmes et des mélodies et découverte des instruments.
• Formations musicales (pratique instrumentale pour un apprentissage théorique et pratique du langage musical)
• Ateliers corporels, vocaux ou orchestraux

Pour des informations et une inscription :

- Vous pouvez vous rendre aux permanences à l'accueil du centre social intercommunal EQUIP'AGES au Lude les lundis et vendredis

- Ou contacter Laurent Lair, le directeur de l'École des Arts par téléphone 06 84 54 24 33 ou par mail ecoledesarts@comcomsudsarthe.fr



Médiathèque Simone Veil

Le réseau Odyssée : 12 autres bibliothèques de la communauté de communes Sud Sarthe appartiennent au réseau Odyssée, qui vous donne accès à leurs collections, avec transferts possibles de livres sur Mayet.
Des jeux : la ludothèque du Lude appartient à ce réseau et vous permet d'emprunter des jeux et de les transférer sur Mayet.
Des animations régulières : Les P'tites Bouilles (Petite-enfance, un mercredi/mois) ; Paroles d'albums (samedi des vacances scolaires ; Casques de Réalité Virtuelle (dès 10 ans, mercredis et vacances).
Un comité de lecture adulte : tous les deux ou trois mois, venez échanger autour de vos dernières lectures et participer aux achats de la médiathèque.
Médiabox : des ressources numériques à la maison : films, musiques, formations, magasines gratuitement (mediabox.sarthe.fr).
Un accès internet sur nos ordinateurs publics

La Micro-Folie

Notre Micro-Folie est toujours là pour vous : musée numérique en partenariat avec la Villette avec des œuvres en tout genres provenant des musées du monde entier.
Nouveauté cette année : Lapins crétins – Pour apprendre à coder - À partir de 7 ans, sur réservation.
Quand ? Les mercredis et pendant les vacances scolaires sur les heures d'ouverture de la médiathèque
Et aussi sur nos animations Micro-Folies régulières :
Des Playlists d'œuvres
Des séances de réalité virtuelle : sur inscription les mercredis et pendant les vacances
Des Papot'Arts : soirée conviviale d'échanges et de découverte d'œuvres projetées.
Prochain Papot'Art le 04 septembre « Thème à définir ».

EXPOSITION DURANT L'ÉTÉ

La Dérive des couleurs

Du 1er juillet au 31 aout, les œuvres de Pollène Eymon, artiste locale, seront exposées à la Médiathèque.

Une matière très vivante et colorée à découvrir sur les heures d'ouverture.

CONTACTS

6 rue de la Croix Beudet
72360 MAYET
02 43 46 59 33
mediatheque@mairie-mayet.fr
www.odyssee.reseaubibli.fr

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h30-18h30
Mercredi : 10h-12h & 14h-18h30
Samedi : 10h-12h

TARIFS

Enfants : Gratuit / **Adultes :** 4 €

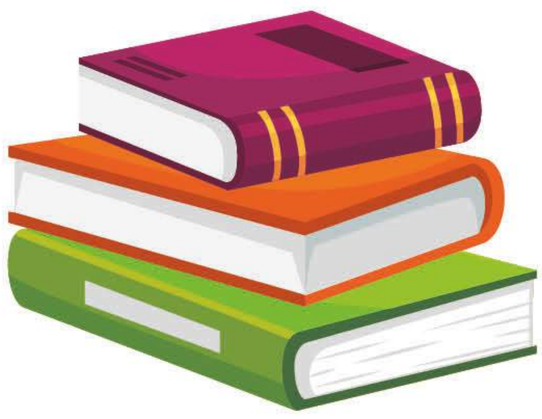

Le Coin Nouveautés - Coup de ♥

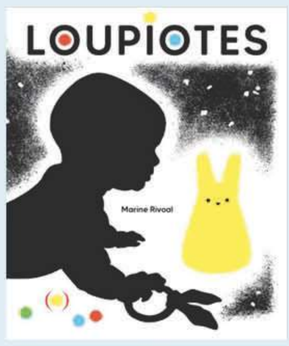

Album | Loupiotes - Les Grandes Personnes | Marine Rivoal

Journal d'une petite fille à son grand-père : un album intergénérationnel plein d'émotions, de poésie et de tendresse. Très graphique !

Roman | La Guérisseuse de Catane | Métaillé ; S. Lo Lanoco



Vous aimez que l'on vous dise tout sur les gens célèbres, voici l'histoire de ma mère. C'est un peu décousu, mais la vie est-elle linéaire ?



BD | De Pierre et d'Os | Dupuy ; Krassinsky

Une ancienne tueuse à gage approche de la démence ? qu'à cela ne tienne, surtout ne pas changer ses plans.BD drôle et énergique sur le roman de Pierre Lemaitre !

DOC | Le Tour du monde en 600 pains | La Partie ; M. Bakhareva

En 20025, Simone Veil s'adresse à la jeunesse. Son discours est une véritable adresse de vie à la jeunesse. Elle y évoque sa déportation, et d'autres thèmes pour ne jamais oublier les tragédies du passé. Récit bref et puissant.



École maternelle Saint-Exupéry

L'école accueille cette année 63 enfants, de la toute petite section à la grande section. Les élèves sont répartis dans trois classes. Dans chacune d'elles, une ATSEM accompagne l'enseignante dans l'ensemble des activités.

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants de venir à l'école pour apprendre, se sociabiliser, s'affirmer et s'épanouir. Nous veillons à aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. L'acquisition d'un langage oral riche, structuré et compréhensible par tous constitue un objectif essentiel pour la réussite de leur future scolarité. Notre projet d'école s'inscrit dans cette dynamique, en mettant l'accent sur le développement du langage et le bien-être de l'enfant à l'école.

Afin de favoriser les échanges et les interactions entre les élèves, nous avons aménagé différents espaces dans les classes et à l'extérieur. Nous accordons une place importante au jeu d'imitation et à la coopération. Un travail autour des émotions est également mené afin que les enfants se sentent bien à l'école et apprennent à vivre ensemble.

Cette année, l'école a participé au projet « École et cinéma ». Tous les élèves se sont rendus trois fois au cinéma pour découvrir des courts métrages. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de fréquenter un lieu culturel et de vivre une expérience nouvelle. De retour en classe, ces sorties permettent d'échanger, de raconter, d'expliquer ce qui a été compris, d'exprimer ses ressentis et de développer le langage.

Dans le cadre d'un travail autour du thème du feu, tous les élèves ont visité la caserne des pompiers de Mayet. Cette sortie a été très enrichissante, tant pour la découverte des véhicules et du matériel que pour les échanges avec les pompiers.



Les PS travaillent sur les couleurs en abordant une couleur par semaine : toutes les activités sont réalisées en lien avec la couleur choisie. En fin de semaine, tous les enfants de l'école sont invités à se vêtir de cette couleur. Cela permet de créer une cohésion au sein de l'équipe et d'impliquer les parents, qui se prennent au jeu.



La classe dehors et les activités de jardinage sont également des temps forts, favorisant le développement du vocabulaire, ainsi que le partage et la coopération.

Les élèves de grande section se rendent à la piscine du Lude. Cette activité leur permet de découvrir un nouveau milieu, d'apprendre à se déplacer dans l'eau, à prendre des risques mesurés et à dépasser leurs appréhensions.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY DE MAYET

Tous les enfants nés en 2023, 2022 et 2021 doivent être scolarisés pour l'année 2026-2027.

Pour l'inscription, vous devez dans un premier temps vous rendre en mairie, muni(e) du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. La mairie vous délivrera un certificat d'inscription. Vous devrez ensuite vous présenter à l'école afin de procéder à l'admission définitive et d'obtenir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de la directrice, Mme Choplin.

CONTACT

20 rue Paul Fournier
72360 MAYET
02 43 46 66 95
ce.0720213R@ac-nantes.fr

École élémentaire Jules Ferry

Une année chargée de beaux projets se termine !

Grâce à l'investissement des parents lors des différentes actions de financement (vente de gâteaux, marché d'Automne, photo scolaire) ainsi qu'aux subventions des entreprises, des commerçants, des mairies et de l'APE nous avons pu financer une classe découverte pour tous les élèves à Lathus Saint Rémy pour un coût total de près de 22 000 euros.



120 élèves de l'école sont partis du 4 au 6 février. Les CP, CE1, CE2 ont pu pratiquer l'escalade, de l'équitation, fabriquer du pain et s'initier au cirque. Les CM1-CM2 ont participé à une activité magie et à une course d'orientation autour de l'eau, pratiqué l'escalade et le tir à l'arc.

18 accompagnateurs étaient présents afin d'encadrer les élèves. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents accompagnateurs, sans qui le projet n'aurait pu aboutir.

Le vendredi 3 avril, les élèves de l'école ainsi que les élèves de l'école maternelle Saint Exupéry ont participé à l'Enduro. Ce fût une matinée remplie de sourires, de bonne humeur et d'entraide.

De plus, l'ensemble de l'école a pu participer au programme « éco-pousse ». C'est un programme de sensibilisation à la transition écologique. Chaque classe a bénéficié de 3 ateliers de sensibilisation. Ces interventions ont été entièrement financées par la mairie.

Cette année encore les classes vont, à tour de rôle, voir les résidents de l'EHPAD des Chevriers à Mayet. Les élèves y retrouvent les séniors avec beaucoup de plaisir autours d'activités manuelles, de jeux, de discussions …

Les élèves de cycle 2 ont participé à un projet artistique mené en collaboration avec Stéphanie



Denizé (Microfolie) . Les élèves ont pu fabriquer leur « zoo magique ».

Les ateliers vélos à l'école ont été renouvelés à l'école en mai et juin. Le mardi 2 juin, les élèves ont pu participer avec plaisir à la randonnée organisée par la municipalité.

CONTACT

Chemin des Glonnières
72360 MAYET
02 43 46 60 76
ce.0720212p@ac-nantes.fr

École primaire Notre Dame de Bonneval

Des espaces à scénario pour apprendre différemment en classe

De nouveaux espaces ont été mis en place dans la classe de Petite et Moyenne Sections (PS/MS) : les espaces à scénario. Pensés comme de petits univers immersifs, ils permettent aux enfants d'apprendre en jouant, en manipulant et en s'appropriant des situations de la vie quotidienne. Ils apprennent ainsi à développer leur langage oral, enrichir leur vocabulaire, coopérer, développer les premières notions mathématiques et bien d'autres compétences encore.



Depuis le début de l'année, plusieurs univers ont déjà vu le jour dans la classe. Les enfants ont ainsi pu découvrir le glacier, le fleuriste, la pizzeria ou encore le pressing.
Une belle manière d'apprendre en donnant du sens aux activités !



Le yoga à l'école maternelle : un temps pour grandir autrement.«

Cette année, les enfants de PS/MS ont aussi découvert une activité nouvelle : le yoga. Adapté à leur âge, ce temps calme et ludique s'est progressivement installé dans le quotidien de la classe sur toute une période, devenant un véritable rendez-vous attendu par tous.



À travers des postures simples inspirées des animaux ou de la nature, les enfants apprennent à mieux connaître leur corps. Ils expérimentent l'équilibre, la coordination et développent leur motricité tout en douceur. Mais le yoga ne se limite pas à bouger : il invite aussi à s'arrêter, à respirer et à se recentrer. Cet apprentissage, essentiel dès le plus jeune âge, aide les enfants à gérer leurs émotions, à apaiser les tensions et à retrouver leur concentration. Dans une classe, ces compétences sont précieuses pour favoriser un climat serein et propice aux apprentissages.
Introduire le yoga à l'école maternelle, c'est offrir aux enfants une autre façon d'apprendre et de grandir. Un beau voyage intérieur… à hauteur d'enfant !

ANNONCE SPÉCIALE À TOUS NOS ANCIENS ÉLÈVES

Cela fait déjà 10 ans que notre école a intégré son nouveau bâtiment ! Pour marquer cet anniversaire et célébrer ensemble l'histoire de notre établissement, nous organisons une soirée le vendredi 18 septembre. Vous souhaitez participer ? Faites-nous signe dès maintenant en envoyant un mail à : ec.mayet.nddebonneval@ddec72.org
Au plaisir de vous retrouver pour partager souvenirs et moments conviviaux !

CONTACT

Chemin des Glonnières
72360 MAYET
02 43 46 61 40
ec.mayet.nddebonneval@ddec72.org

Collége Suzanne Bouteloup

Les élèves de sixième du collège Suzanne du mercredi 18 au vendredi 20 juin, 34 élèves du collège Suzanne Bouteloup se sont rendus en Bourgogne, sur les traces des Gallo-romains. Partis à 6 h du parking du collège, ils sont arrivés pour le déjeuner à Dijon où ils ont pu visiter la ville, toucher à sa célèbre chouette, gage de félicité, et visiter le musée archéologique. Le car les a ensuite emmenés à Autun, lieu de leur hébergement pour les deux nuits suivantes.

Le lendemain matin, à l'aube, ils se sont rendus à Châteauneuf-sur-Seine où se trouve un musée recueillant le trésor de Vix et des objets gallo-romains. L'après-midi a été consacrée à la découverte d'Alésia, célèbre lieu de la défaite de Vercingétorix, où a été aménagé un MuséoParc qui introduit la visite guidée du site gallo-romain d'Alise Sainte-Reine, identifié à Alesia.

Le lendemain matin fut consacré à Bibracte, une ville gallo-romaine objet de fouilles récentes et à venir, où les élèves sont pu bénéficier d'une riche visite guidée avant de rejoindre Autun et ses vestiges antiques puis de regagner Mayet dans la nuit.

Un voyage principalement destiné aux élèves latinistes unanimement apprécié, tant des élèves que de leurs accompagnateurs, et qui devrait devenir bisannuel.



CONTACT

Avenue Max Boyer
72360 MAYET
02 43 46 61 57
ce.0720988h@ac-nantes.fr

ALEP Écoles publiques

Depuis le début d'année, nous avons :

• Grâce aux bénéfices de l'année précédentes, nous avons pu remettre un chèque pour chaque écoles à hauteur de 5€/ enfant.
• Participer au Marché de Noël de la Ville de Mayet (Vin chaud et galette saucisse).
• Fait une vente de gâteaux Bijou.
• Nous avons offert une diffusion de film avec un goûter pour chaque école le 18 Décembre. Encore une fois tout le monde y a pris du plaisir, et en primaire cette année encore tout le monde avait revêtu son plus beau pyjama ou pilou-pilou avec couverture et oreiller. Un moment cocooning pour tous !
• Le carnaval des écoles, le 29 mars, fut un grand succès sous un magnifique soleil !!!
• La tombola avec comme gros lots cette année un séjour pour quatre au Puy du Fou et de nombreux gros bon d'achats.
• La Fête des Ecoles se déroulera le Samedi 27 Juin à l'école Jules Ferry.
• Comme à chaque fin d'année grâce aux fonds récoltés nous offrons aux enfants :
• Un sac à doudou pour les arrivants en maternelle
• Une gourde et un livre pour les arrivants en CP
• Une calculatrice et une clef USB pour les futurs 6èmes.

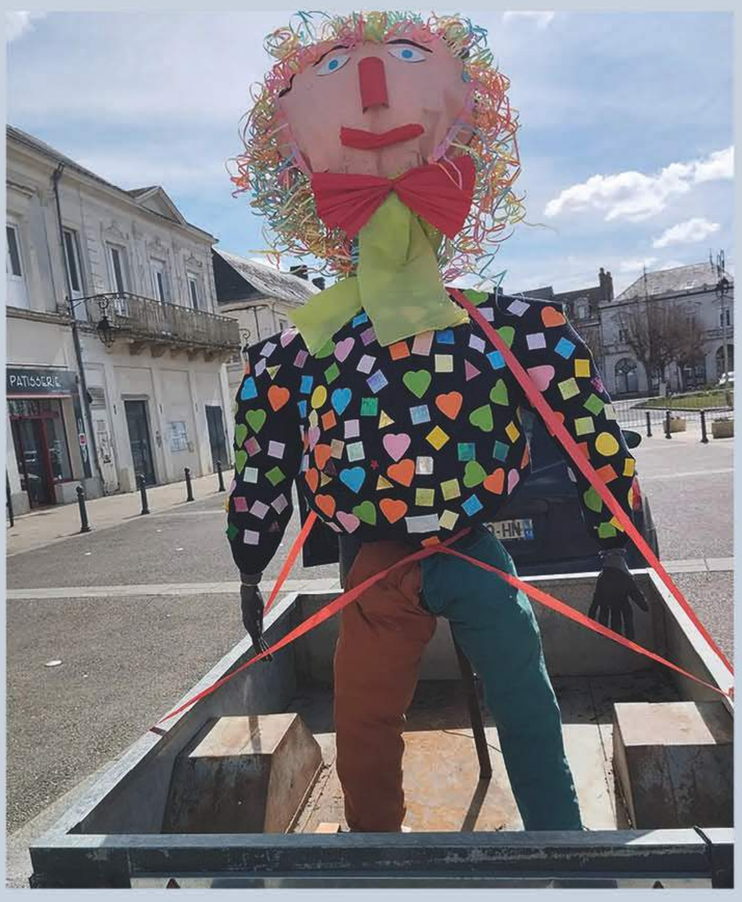



Nous espérons cette année encore grâce à toutes ses manifestations et diverses ventes pouvoir encore participer au financement des projets des écoles. Nous tenions à remercier chaleureusement les parents ainsi que leur famille qui s'investissent toute l'année à nos côtés !! Malheureusement pour organiser sereinement nos manifestations nous manquons toujours de bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe du bureau et de bénévoles, bonne humeur garantie !

CONTACT

06 46 76 38 86
alep72360@gmail.com
https://www.facebook.com/alep.demayet

APEL Notre Dame de Bonneval

RANDONNÉE FESTIVE & 180 ANS D'HISTOIRE : DE BEAUX MOMENTS DE PARTAGE À NOTRE-DAME DE BONNEVAL

La randonnée pour tous, quel succès !

Samedi 26 avril 2026, sous un beau soleil, l'école privée Notre-Dame de Bonneval de Mayet a organisé la 2ème édition de sa grande randonnée solidaire et conviviale ! Une journée placée sous le signe de la joie, du partage et de la nature, ouverte à tous : familles, amis, anciens élèves, voisins… Personne n'est resté sur le bord du chemin !

3 parcours, 100% accessibles

Que les participants soient des marcheurs aguerris, en poussette ou en fauteuil roulant, il y avait un circuit pour chacun : 5 km, 10 km ou 15 km ! Les départs se sont étalés de 8h30 à 10h, avec des postes de ravitaillement pour se requinquer et des paysages magnifiques à découvrir.

Et pour les enfants ? Une chasse aux trésors géante !

Les petits explorateurs n'ont pas été en reste : une chasse aux trésors les attendait tout au long du parcours. Et cerise sur le gâteau : un cadeau surprise a été offert à chaque participant à l'arrivée !

180 ans d'aventure scolaire à fêter ensemble !

Cette année, c'est double anniversaire : 180 ans de l'école dont 10 ans de renouveau : des années d'histoire, de souvenirs à Notre-Dame de Bonneval ! Une occasion unique de retrouver tous ceux qui ont fait vivre l'école : anciens élèves, équipes pédagogiques, familles… Rendez-vous en septembre pour raviver vos souvenirs !
Vous avez des photos de classe, des anecdotes, des souvenirs à partager ?
Nous serons ravis de les découvrir et de les exposer pour célébrer ensemble cette belle aventure ! Transmettez-les-nous en nous écrivant à cette adresse mail : apelndbonneval@gmail.com. Merci !

Pour suivre nos actualités sur Facebook, Scannez ce QR code:

CONTACT

apelndbonneval@gmail.com





APEM Collége



Cette année le bureau de l'amicale des parents d'élèves du collège et ses bénévoles ont mené 3 grandes actions : Les fromages du Cantal, les saucissons locaux et tartinades, ainsi que des plants de fleurs et de légumes, en partenariat avec la pépinière vert'scion végétale de Mayet.



Nous avons également participé à 3 séances de cinéma organisées par la commune de Mayet en proposant des boissons et du pop corn.
Tous les bénéfices servent à financer des projets pour les élèves. Cette année, nous avons versé 1200€ au collège ainsi qu'une subvention de 300€ pour l'A.S. l'association sportive grâce aux ventes de l'année passée. Nous remercions les familles, les amis, les voisins, les collègues, les équipes pédagogiques du collège qui ont participé aux ventes ainsi qu'aux bénévoles de l'APEM.
Par ailleurs, nous organisons chaque année le forum des métiers pour les 4ème et les 3ème. C'est un vrai engagement de l'équipe de bénévoles et du collège pour trouver des professionnels qui souhaitent partager leur mission, leur chemin de vie. Ce rendez-vous, très attendu des adolescents, les aident à affiner leur choix d'orientation. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cet évènement qui se déroule un mercredi matin entre 8h et 12h. Les contacts établis lors de cette matinée permettent aussi aux élèves de trouver un stage pour la dernière année de collège.
Nous vous souhaitons un très bel été et on se retrouve à la rentrée pour l'Assemblée générale ; Nos enfants grandissent et le Bureau devra se renouveler…
Nous serons présentes avec nos friandises pour la séance de cinéma en plein air du 23 juillet.



À très vite...

CONTACT

apemayet@gmail.com
https://www.instagram.com/apem.college.suzanne.boute-loup?igsh=OWVqbTJwbWJ5aDU4

Restaurant scolaire

Sauté de veau aux carottes

Ingrédients :

- 600g de sauté de veau
- 3 oignons
- 2 gousses d'ail
- 10 carottes
- 2 cuillères à soupe de farine
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 orange
- Quelques brins de romarin
- 3 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 50cl de bouillon de légumes

La recette :

• Pelez les oignons et coupez-les en huit. Pelez et écrasez les gousses d'ail avec le plat d'un couteau. Pelez les carottes et coupez-les en fines rondelles. Râpez le zeste de l'orange et pressez son jus.

• Farinez soigneusement les morceaux de viande. Tapotez la viande pour enlever l'excédent de farine.

• Faites revenir les oignons et la viande dans une cocotte avec de l'huile d'olive bien chaude. Déglacez ensuite avec le jus d'orange et ajoutez les carottes, un brin de romarin et le concentré de tomate, puis mouillez avec le bouillon. Laissez cuire à frémissements pendant 45 mn.

• Ajoutez les zestes et quelques brins de romarin au moment de servir.

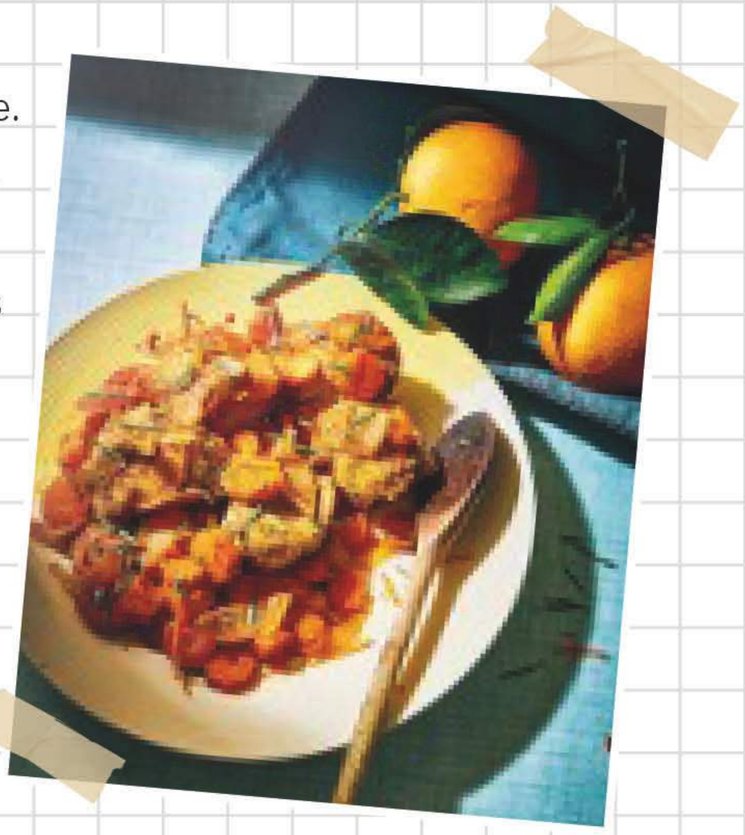

Bon Appétit !!!

CMJ

Les mégots jetés au sol, ça suffit !

La ville de Mayet et plus particulièrement les jeunes élus CMJ ont pris le dossier en main pour répondre à la problématique de cette pollution que sont les mégots jetés au sol. Un partenariat a ainsi été contractualisé avec l'écoorganisme-ALCOME afin de bénéficier de différents outils.



De nouveaux cendriers installés

Pour remédier aux mégots écrasés et laissés au sol, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont choisi d'installer des cendriers et des éteignoirs à différents endroits de la commune (au stade, à la salle des fêtes, à l'abri famille au plan d'eau et sur différentes poubelles). Cet investissement de 31 cendriers et 5 éteignoirs a été entièrement financé avec la participation de la société Alcome.

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté parterre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter.

Des solutions simples existent pour éviter les méfaits de ces petits déchets et prévenir les risques d'incendies, surtout en périodes de sécheresse, de chaleur intense ou de vent fort. Les endroits adaptés pour jeter son mégot :

Les poubelles
Les cendriers de rue
Le cendrier de poche



Les bons réflexes

Lorsque vous jetez votre mégot à la poubelle, assurez-vous toujours qu'il est bien éteint.
En voiture, ne jetez jamais votre mégot par la fenêtre.
Lors de vos promenades en forêt, respectez toujours les consignes officielles.

« Mon Mégot Où Il Faut »

Une initiative pour contribuer à la réduction des mégots mal jetés.
Son objectif ? Réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public, ce qui équivaut à 3 milliards en France chaque année.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.monmegotouilfaut.fr

QUID DES AUTRES ACTIONS DU CMJ ?

D'ici la fin de l'année, les jeunes élus vont mener d'autres projets :
la plantation d'arbres à différents endroits de la commune et l'organisation d'un évènement festif. Ils sont actuellement à pied d'œuvre et nous ne manquerons pas de communiquer sur leurs actions sur les réseaux, dans la presse locale et dans votre magazine.

Actualités centre social EQUIP'AGES

Associations, communes : valorisez vos événements !

La communauté de communes met à votre disposition Infolocale, une plateforme gratuite pour diffuser vos événements.
Vous êtes responsable d'une association ? Vous organisez un événement ou lancez une initiative sur le territoire et souhaitez lui donner de la visibilité ? Inscrivez-le dans l'agenda territorial de la communauté de communes via la plateforme Infolocale.
En publiant sur Infolocale, vos informations sont automatiquement visibles sur l'agenda en ligne :
https://www.comcomsudsarthe.fr/agenda

- Les habitants peuvent ainsi consulter facilement les événements à venir, selon leurs préférences : dates, lieux, types d'activités, public concerné…
- Pour publier : Rendez-vous sur la plateforme Infolocale (Ouest-France), remplissez le formulaire et validez.

Un outil simple pour faire connaître vos actions et renforcer la vie locale !
Pour ne rien manquer des dates, horaires et lieux des animations proposées par les services de la communauté de communes et du centre social EQUIP'AGES ;

Rendez-vous sur le site www.comcomsudsarthe.fr
Et sur les réseaux sociaux
Facebook : Communauté de Communes Sud Sarthe
Facebook : EQUIP'AGES SUD SARTHE
Instagram : cc_sud_sarthe_officiel | equip'ages



Jeunesse

Le Local Jeunes à Mayet déménage !

Le Local Jeunes change de lieu et vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux, situés au 4 chemin des Glonnieres.

Ce nouvel espace regroupe :

- le local jeunes, un espace dédié aux ados, où ils peuvent se retrouver librement, participer à des activités, monter des projets, se rencontrer et être accompagnés dans leurs envies,
- l'Info Jeunes, un service d'accompagnement et d'information pour les jeunes (orientation, projets, emploi, mobilité…), accessible librement gratuit et sans rendez-vous.

Laure et Mégane vous y accueillent et accompagnent sur chacun de ces temps.

Dès cet été, les jeunes peuvent profiter de ce lieu pour participer à de nombreuses activités, dans un cadre convivial et adapté.

Les horaires restent inchangés :

- Mercredi et samedi : 14h - 18h
- Pendant les vacances : accueil libre et activités proposées sur inscription

Pour lancer cette nouvelle dynamique, plusieurs activités phares sont au rendez-vous :

- Pool party
- Sortie au zoo de La Flèche
- Paintball
- Accrobranche
- Courses de pédalo
- Soirée BBQ

Sans oublier des activités sportives, ludiques et des grands jeux, pour permettre à chacun de s'impliquer et partager de bons moments.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ce nouveau lieu et vivre un été riche en animations !

CONTACT

Mégane LUCAS. Tél : 06 40 96 51 96
Laure CAIGNART. Tél : 06 84 9647 27
jeunessemayet@comcomsudsarthe.fr
infojeunes@communicationsudsarthe.fr

Enfance

Le Service Enfance du centre social EQUIP'AGES propose aux familles différents temps d'accueil pour les enfants tout au long de l'année.

Accueils périscolaires (APS)

· **École Saint-Exupéry : de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h45**
· **Écoles Jules Ferry & Notre-Dame de Bonneval : de 7h15 à 8h25/8h45 et de 16h15/16h30 à 18h45**

Mercredis Loisirs et vacances scolaires Accueil de loisirs à Saint-Exupéry, de 7h30 à 18h30. Inscriptions possibles à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil de loisirs – Été Ouvert tout le mois de juillet et les deux dernières semaines d'août, sur des journées complètes.

Horaire de l'accueil de loisirs : 7h30 - 18h30

Ces temps sont encadrés par des animateurs diplômés, qui proposent des activités variées : manuelles, culturelles, sportives, culinaires…

Infos & inscriptions :

Pour inscrire votre enfant à l'une des activités, vous devez avoir votre dossier à jour sur le Portail Familles accessible via le site internet www.comcomsudsarthe.fr ou directement sur https://comcomsudsarthe.portail-familles.app

La tarification tient compte du quotient familial de la famille.
Un dossier sur le Portail Familles de la Communauté de Communes Sud Sarthe doit être dûment compléter pour que l'enfant puisse accéder aux temps d'accueils sur le territoire (https://comcomsudsarthe.portail-familles.app/). Vous trouverez notamment sur ce Portail Familles, les conditions d'inscriptions, le règlement intérieur ainsi que les différentes plaquettes des animations vacances.

CONTACT

Harmony JEGOU
06 40 96 50 88
enfancemayet@comcomsudsarthe.fr



Arbord'Âge

Abord'âge Sud-Sarthe fêtera sa 1000ème séance d'accueil lors de « La Semaine Bleue 2026».

L'association Abord'âge Sud-Sarthe a vu le jour en 2017 et a ouvert sa première séance le 21 août 2018. Pour cette première, l'association comptait 9 bénévoles et 4 accueillis.

Aujourd'hui, la famille s'est bien agrandi. Plus d'une vingtaine de bénévoles œuvrent avec bienveillance et empathie tout long de l'année. Un animateur spécialisé assure l'animation. Nous comptons à présent 55 bénéficiaires, dont 4 Mayétais, qui profitent, un après-midi par semaine de temps d'échange, d'activités adaptées, de parties de Boccia et Corn hole endiablées, de sorties toujours bien appréciées et d'un goûter avant le retour à la maison.



Membres du conseil d'administration. De gauche à droite : Faustine Dolbeau, Carole Papin, Françoise Fleurance, Annie Willerval, Nadine Reillon, Céline Fleurance, Marie-Christine Lehoux, Évelyne Desmares, Sylvia Pivron, Patricia Guilbert.

Le 6 octobre prochain, à la salle des fêtes d'Aubigné-Racan, à l'occasion de la célébration de : « La Semaine Bleue 2026 », nous organisons un après-midi festif où musique et chants animeront cette fête à partir de 14h30.

Cet après-midi sera ouvert à tous sur réservation.

CONTACT

Afin de nous rejoindre comme accueilli ou bénévole, contactez nous :

07 83 59 18 54
abordage.sudsarthe@gmail.com

AFN

Le 23 janvier 2026 avait lieu l'assemblée générale de la section des UNC-AFN de MAYET.

Le Président Pierre BOURGOIN a donné la parole à Olivier JARROSSAY , secrétaire de la section et à Frédéric BRIDOUX, le trésorier, qui ont dressé le bilan de l'année écoulée.

Bien que la section ne dispose que de peu de revenus, les comptes restent positifs.

Ceci est dû en partie aux subventions reçues des communes de Mayet et Verneil le Chétif. A cette occasion les Maires de ces communes, Pierre Ouvrard, présent, et Mickael Allard, excusé, ont été remerciés.

La 2ème édition de la guinguette, qui s'est déroulée au plan d'eau, a été une réussite. Toutefois, la recette n'étant pas suffisante eu égard à la débauche d'énergie et de temps dépensés à sa préparation, il a été décidé de faire un couscous avec animation à la salle des fêtes le dimanche 18 octobre prochain.

A l'issue de cette assemblée générale, les conjointes des membres de l'association ainsi que les veuves ont été conviées à une galette des Rois.



Enfin, le bureau constitué du Président Pierre BOURGOIN, Vice-président, Olivier JARROSSAY, secrétaire, Frédéric BRIDOUX, trésorier, Robert HOUDAYER, Pierre PINÇON, André PERROTIN, Jean-Claude FROGER et Michel BERGERON, s'est réuni. Le Président, le secrétaire et le trésorier ont été reconduits à l'unanimité des membres. Olivier JARROSSAY a été nommé Vice-Président afin de seconder Pierre BOURGOIN.

AMAP

L'AMAP de Mayet fonctionne bien.

Une partie des adhérents de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Mayet se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle au centre social. Ils étaient une dizaine d'Amapiens à participer à cette réunion. Le président de l'association Thomas Pascal a dirigé cette assemblée. Il explique « Nous sommes actuellement 33 adhérents. Nous distribuons chaque semaine 25 petits paniers de légumes bio et 8 moyens. Nous vendons également du pain, de la viande et des produits laitiers ainsi que des jus de pomme et des champignons. Toutes les productions sont locales et bio. La distribution des légumes dans notre local du centre culturel (prêté par la commune) a lieu tous les jeudis soir de 18 h à 20 h. Lors de cette distribution, la présence d'adhérents est nécessaire pour aider Hugo Rivière, maraîcher, à distribuer les légumes. Pour ce faire nous avons mis en place un planning de présence pour aider à la mise en place et la vente. Nous demandons à tous les Amapiens d'aider au moins une fois dans l'année. Nous sollicitons également des aides ponctuelles d'adhérents pour du désherbage chez Hugo. Cette année une dizaine d'Amapiens ont participé ».

Concernant les finances, la trésorerie est suffisante et permet d'envisager un retour gratuit en produits frais aux adhérents. Les Amapiens recevront lors de l'adhésion un pot de miel ainsi qu'un fromage de chèvre et du jus de tomate. La reprise de l'Amap pour cette nouvelle année a été fixée fin avril, début mai.

Le bureau a été reconduit presque à l'identique. La présidence et la vice-présidence sont assurées par Thomas Pascal et Hugo Rivière. Soulignons le remplacement à la trésorerie de Monique Egea à la place de Nadia Hardouin.de son côté la trésorerie adjointe est tenue par Chloé Faribault et le secrétariat par David Lelièvre.

Les prix des paniers restent inchangés. Ils sont fixés à 12€ pour le petit, 18€ pour le moyen et 24€ pour le grand.

Rappelons également que Hugo Rivière est présent sur le marché de Mayet tous les dimanches.

CONTACT

Thomas Pascal
06 87 46 06 60



Collectif théâtre du 34

Le Festival du 34 organisé par la compagnie Paf théâtre et le Collectif du 34 est revenu pour sa 4ème édition à Mayet !

La compagnie PAF Théâtre et le Collectif du 34 sont revenus pour une quatrième édition de leur Festival du 34 , il s'est tenu le Samedi 24 Mai à Mayet, entre deux lieux emblématiques : la médiathèque et la salle des fêtes.

Un programme riche et varié pour tous les publics : projections de courts métrages, théâtre d'improvisation,théâtre amateur adultes puis une pièce de théâtre tout public professionnelle (Cie Cronopios) et un concert proposé par un groupe professionnel (Sibefadjo) ont ponctué la journée. Une belle occasion de découvrir des talents locaux dans une ambiance festive et conviviale.
Le festival du 34 a accueilli la représentation des ateliers adultes de Mayet et du Mans dirigés par Sandrine Rouault, permettant aux participants de partager leur travail de l'année sur scène.

Deux représentations ont été programmées à La Maison Pour Tous Jean Moulin au Mans le vendredi 19 Juin à 20h et le dimanche 28 Juin à 16h.

Une belle opportunité de s'initier ou de poursuivre la pratique théâtrale dans un cadre bienveillant et stimulant. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Association Collectif du 34.



Le Festival du 34 confirme, édition après édition, l'ancrage de l'association dans la vie culturelle du territoire mayetais et sa volonté de rendre les arts vivants accessibles à tous.
Si vous souhaitez vous aussi découvrir ou approfondir l'art de jouer la comédie, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire à l'atelier théâtre adultes.
Nous serons d'ailleurs au forum des associations de Mayet qui aura lieu dimanche 30 Août 2026.

CONTACT

06 82 05 07 48 - 06 70 18 05 91
chloefaribault72@gmail.com
linealexandra.gabaut@gmail.com

Comité des Fêtes

Assemblée générale du 23 janvier 2026 et conseil d'administration du 27 janvier 2026.

L'année 2026 a débuté par notre assemblée générale du 23/01/2026 dans la convivialité avec la présence d'élus et de nos bénévoles. 3 nouveaux membres sont venus rejoindre notre association.

Le 27/01/2026 de nouveaux membres du bureau ont été élus :
- À la Présidence, Yves HUBERT
- À la Vice-Présidence, Jean-Luc VILOTEAU
- À la trésorerie, Didier LEMERCIER avec pour adjointe Catherine QUERU
- Au secrétariat, Monique QUEROU avec pour adjointe Hélène MAILLARD.

Notre soirée humoristique avec l'artiste Paulo du 14/02/2026 a été un succès. Un peu plus de 290 participant.e.s. Satisfaction générale de toute l'équipe suite aux nombreux retours positifs que ce soit pour l'organisation, pour la fluidité de la soirée, pour la qualité du spectacle, etc.

Prochaines dates à retenir :

Le 14/07/2026 : en parallèle aux festivités de la Municipalité, nous tiendrons notre traditionnel stand « moules-frites »
Les 24 et 25/10/2026 aura lieu notre 42ème salon « des vins et de la gastronomie » au gymnase.

Nous accueillons avec bienveillance toute personne souhaitant rejoindre notre groupe de bénévoles.
Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances.





CONTACT

07 81 10 54 09
comitedesfetes.mayet@gmail.com

Don du sang & Plasma

Le don en France est bénévole, volontaire et non rémunéré. La France dispose d'opérateurs publics pour collecter le sang et le plasma : l'EFS et un autre chargé de fabriquer des médicaments dérivés du plasma : Le LFB (Laboratoire de Fractionnement et des Biotechnologies) à Amiens. Les deux opérateurs sont nés de la scission par la loi du 4 janvier 1993.

Votre don de sang permet de sauver des vies grâce à ses trois principaux composants : Globules rouges, les plaquettes, le plasma. Le prélèvement correspond à environ 450 à 480 ml qu'on appelle sang total. Après votre don, L'EFS extrait par centrifugation ses trois éléments :

1. Les Globules rouges appelées « concentré globulaire rouge » sont utilisées dans la transfusion sanguine pour soigner les personnes qui ont :

- Une pathologie grave type cancer, la personne aura régulièrement un flacon de sang en raison de son traitement « la chimiothérapie ». Si elles sont atteintes de leucémie, elles reçoivent en moyenne 2 flacons de sang tous les 15 jours.
- Après un accouchement,
- Après une opération chirurgicale ou un accident de la voie publique u du travail.
- Une anémie quelquefois chez les personnes âgées, chute des globules rouges.

2. Les plaquettes

Elles jouent un rôle important dans le facteur de la coagulation. Elles sont transfusées aux personnes qui ont des pathologies relativement graves après une chimiothérapie.

3. Le Plasma

On recueille 300ml de plasma des 450 à 480 ml de votre don de sang prélevé. Il est un des composants cellulaires du sang. Il représente 55% de son volume. Il se compose à 90% d'eau et véhicule plus de 150 protéines à action physiologique spécifique indispensables à la vie. Le plasma peut être :

- Transfusé, sans séparation des éléments constituants ; il est appelé plasma thérapeutique et se classe en deux catégories :
- Le « plasma sécurisé » fourni par l'EFS,
- Le « plasma inactivé par solvant détergent » fourni par des laboratoires pharmaceutiques,
- Fractionné industriellement afin d'isoler à l'état pur la plupart des protéines pour obtenir des médicaments dérivés du sang (MSD).

Conditions pour donner son plasma :

- Être en bonne santé
- Avoir entre 18 et 65 ans, un poids > à 55kg.
- La taille des veines doit être suffisante
- Présenter une pièce d'identité avec photo

Le prélèvement dure environ 60', prévoir 1h30. Il est prélevé 750 ml. Prendre RV pour le prélèvement. 24 dons de plasma possibles/an donc toutes les 2 semaines. Chaque don fait l'objet d'une batterie de tests destinés à détecter d'éventuels virus ou bactéries, afin d'assurer un produit le plus pur et le plus sûr possible au patient.

Le Plasma : un traitement prioritaire

Plan Plasma Français :

Objectif 1.000.000 l en 2025 et 1400.000 l en 2026 soit 500.000 aphérèses en plus. Couvrir 50% des besoins en IG avec le plasma Français.

En 2020, l'Europe aurait eu besoin de collecter 5.6 millions de litres de plasma en plus pour répondre aux besoins IgG. Près de 65% de la collecte mondiale est réalisé aux Etats Unis et 15% en Europe.

Sous forme de médicaments, le plasma est envoyé au LFB qui en extrait les protéines. Les anticorps sont d'un intérêt thérapeutique majeur pour des patients atteints de déficits immunitaires, de maladies auto-immunes ou de certains troubles de la coagulation.

Il s'agit des immunoglobulines, éléments essentiels de l'immunité. Ce sont des protéines qui jouent un rôle essentiel dans la défense de l'organisme contre les agressions. Elles sont présentes non seulement dans le sang, mais également dans d'autres liquides de l'organisme.

En France, plus de 500.000 patients sont traités pour des maladies hématologiques ou immunologiques. Pour soigner la pathologie d'un patient de 70 kg pendant un an, il faut : Déficit immunitaire :130 dons de plasma ; PIDC / neuropathie périphérique : 465 dons de plasma ; Déficit génétique en α1 antitrypsine : 900 dons de plasma. ; Hémophile : 1 200 dons de plasma.

Des indications prioritaires ou non classées par l'ANSM : transplantation d'organes solides, Maladies infectieuses, Hématologie, Neurologie, Déficits immunitaires secondaires, Déficits immunitaires primitifs, maladies rares.

En raison de l'insuffisance d'immunoglobulines, certains patients se retrouvent sans traitement pendant une certaine période. En effet, chaque patient a un traitement spécifique d'immunoglobulines en fonction de sa pathologie.

Ensemble Paroissial

À l'occasion des 40 jours du Carême, temps de partage et de solidarité précédant la grande fête de Pâques, les paroissiens ainsi que les familles du catéchisme se sont mobilisés avec générosité.



Petits et grands ont participé à une collecte solidaire en offrant des chocolats de Pâques, des denrées alimentaires non périssables ainsi que des produits d'hygiène et de beauté. Ces dons ont été remis au Secours populaire, qui les redistribuera aux familles dans le besoin lors de ses permanences mensuelles.

Cette belle initiative témoigne d'un esprit de fraternité et d'attention aux plus fragiles, valeurs essentielles portées durant le Carême. Elle a également permis aux enfants du KT de vivre concrètement le sens du partage et de la solidarité.

Un grand merci à tous les donateurs pour leur engagement et leur générosité. Notre évêque effectuera une visite pastorale dans le doyenné de la Vallée du Loir, dont fait partie la paroisse de Mayet, du mardi 26 mai au dimanche 31 mai.

Au cours de cette visite, Mgr Vuillemin ira à la rencontre des paroissiens ainsi que des différentes équipes engagées dans la vie de l'Église : catéchisme, préparation aux baptêmes, mariages, accompagnement des familles en deuil, enseignement catholique et pastorale de la santé. Il prendra également le temps d'échanger avec des acteurs du monde économique local, notamment des entreprises et des exploitations agricoles.

Par ailleurs, une rencontre est prévue avec les maires du doyenné, favorisant le dialogue entre l'Église et les collectivités locales.

Enfin, nous aurons la joie d'accueillir, à partir du samedi 30 mai, le Supérieur général de la Congrégation dont font partie nos prêtres coréens ; accompagné de plusieurs de ses membres. Cette venue s'inscrit dans le cadre du 160e anniversaire du martyre de saint Siméon Berneux, prêtre natif de Château-du-Loir, parti évangéliser la Corée où il a donné sa vie en martyr.

Grâce à la générosité de nombreux paroissiens, 8 jeunes des paroisses de Mayet, Le Lude et Pontvallain sont partis en pèlerinage à Lourdes avec les aumôneries sarthoises du 13 au 17 avril.

CONTACT

02 44 52 50 25
paroisse.mayet@sarthecatholique.fr

Gaz'Idel

GAZ IDEL en route pour le Trek'in Gazelles : une mobilisation locale pleine d'énergie

L'association GAZ IDEL poursuit avec enthousiasme son engagement en vue de sa participation au Trek'in Gazelles, une aventure sportive et solidaire qui se profile à l'horizon. Porté par une énergie collective et un fort soutien local, ce projet continue de rassembler.

Au mois de mars dernier, notre équipe a organisé une deuxième "soirée filles" qui a, une nouvelle fois, rencontré un beau succès. Convivialité, partage et bonne humeur étaient au rendez-vous, confirmant l'engouement autour de notre initiative. Nous adressons un immense merci à l'ensemble de nos prestataires présents lors de cette soirée. Leur professionnalisme et leur générosité ont largement contribué à faire de cet événement un moment « girly », chaleureux et parfaitement réussi. Leur soutien est précieux dans la réalisation de notre projet.

Nous souhaitons également mettre à l'honneur tous nos sponsors, qui nous accompagnent dans cette aventure. Leur aide financière est essentielle et nous permet d'avancer concrètement vers notre objectif. Afin de valoriser leur engagement, nous avons réalisé des sets de table promotionnels, actuellement distribués dans plusieurs restaurants des alentours. Une belle manière de faire connaître nos partenaires tout en partageant notre projet avec le grand public.

Dans la continuité de cette dynamique, nous avons le plaisir d'annoncer l'organisation d'une soirée afterwork le vendredi 2 octobre 2026 à la salle des fêtes de Mayet. Cet événement sera l'occasion de réunir nos sponsors et partenaires autour d'un moment convivial, avant notre départ pour le trek. Nous pourrons ainsi les remercier chaleureusement pour leur implication et célébrer ensemble cette belle aventure humaine.

Enfin, il est possible de suivre notre aventure et toutes nos actualités sur les réseaux sociaux, via notre page GAZ IDEL sur Facebook et Instagram.
GAZ IDEL continue sa route, portée par un élan collectif et une solidarité locale qui font toute la force de ce projet.
Merci à toutes et à tous pour votre soutien !

CONTACT

non diffusé
gazidel72@gmail.com

Générations Mouvement

Assemblée générale et Repas du Club

Deux évènements, parmi d'autres, organisés par Générations Mouvement – le club de Mayet, ont marqué le début de l'année 2026 : son assemblée générale et son repas.



Le 21 janvier 2026, s'est tenue l'assemblée générale de Générations Mouvement club de Mayet, plus d'une centaine d'adhérent.e.s ont participé. Elle a été suivie de deux élections : celle de son nouveau bureau, avec un Président, deux vice-présidents ainsi que les trésoriers, les secrétaires et les responsables des différentes commissions.
1 nouvelle adhérente est entrée dans le conseil d'administration.

Au cours de ce repas : la joyeuse équipe de l'atelier créatif fil et aiguilles a été mise à l'honneur. Vous avez envie de vous lancer dans la couture, la broderie, le tricot, de créer, etc. Venez profiter de ce moment d'échanges et de partager votre savoir-faire dans une ambiance bon enfant.



Pour le 2ème semestre, le Club de Mayet, vous propose :

Des activités variées à partir de 14h sauf au mois d'août
- Lundi après-midi : marches, Mardi après-midi : atelier créatif fil et aiguilles, Mercredi après-midi : jeux de cartes et jeux de société
- Repas dansant : 07 octobre
- Thé dansant : 25 novembre

Des animations diverses :
- Pique-nique au plan d'eau : 01 juillet
- Journée croisière : 10 juillet
- Concours de Belote : 21 octobre et 02 décembre
- Bûche de Noël à la salle des fêtes : 16 décembre

CONTACT

06 81 82 76 59
gmsecretariatmayet@gmail.com

Scrabble

La saison arrive à sa fin après une année de jeux, tous les mardis de 14 heures à 17 heures, entrainements !

Nos passionnés se retrouveront en septembre, à la maison des associations.
Les nouveaux joueurs seront les bienvenus, il y a des jeux à disposition.

CONTACT

Claudette Le Lan
02 43 46 29 36



Le Jardinier Sarthois

Après un hiver pluvieux, nous voilà arrivé à l'heure du jardinage et les réserves d'eau sont déjà bien entamées en ce début de printemps. Très peu de précipitations en avril, beaucoup de vent, de quoi assécher la couche supérieure de nos jardins, pas le choix d'arroser les semis. Les nuits fraîches n'aident en rien l'évolution des plants et en cette fin avril il est encore prudent d'attendre mi mai pour planter en pleine terre.

Revenons au début d'année où nous avons pu constater, après notre assemblée générale, que les effectifs sont stables. L'arrivée de nouveaux adhérents comble les départs de nos plus anciens. Notre 2ème distribution de graines, sur le marché dominical, a encore été très appréciée, notamment les crêpes et le vin chaud lors de cette matinée glaciale. Nous remercions, d'ailleurs, Patrice Gautier, de nous avoir accueilli chaleureusement sous son camion et auvent.



À l'heure où j'écris cet article nous sommes en pleine préparation de notre brocante du 8 mai au plan d'eau en collaboration avec le comité des fêtes qui gère au mieux cet évènement. Cette année nous avons choisi de ne pas faire de concours de jardinières fleuries pour les enfants des écoles trop contraignant pour les parents qui étaient obligés de revenir en fin d'après-midi. Nous avons opté pour un atelier jardinage sans inscription afin que les enfants repartent directement avec leur composition.

Nous avons été sollicité par la Communauté de Communes Sud Sarthe pour participer à l'élaboration d'un jardin partagé autour du nouveau local jeune et des écoles. C'est avec plaisir que nous avons répondu présent et que nous apporterons nos connaissances et savoir-faire afin de mener à bien ce projet avec le soutien de la MFR de Verneil-le-Chétif. Ceci nous permettra, peut-être, de sensibiliser plus facilement le jeune public.

Laissons passer les vacances d'été et nous nous retrouverons le week-end des 5 et 6 septembre au comice de Verneil-le-Chétif où nous tiendrons un stand afin de vous faire une belle présentation de fruits et légumes. Le 25



octobre, nous participerons également au congrès départemental qui se déroulera cette année à Mamers.

Nous arriverons déjà au dernier trimestre de l'année et nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 7 novembre pour notre traditionnelle soirée dansante animée cette année par l'Orchestre Macadam.

En espérant vous rencontrez lors ces différentes manifestations, je vous souhaite à tous, débutants comme experts, une bonne saison de jardinage et surtout du plaisir lors de la récolte de vos fruits et légumes. Bonnes vacances à tous.

Le Président - Vincent PAPIN

CONTACT

06 79 15 70 37
v.papin@sfr.fr

Comité de jumelage

Du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2026, un bus de 57 personnes s'est rendu à Lichtenau (canton de Paderborn) pour célébrer les 40 années de jumelage Lichtenau Mayet.
Pierre Ouvrard (maire de Mayet), Laurent Touet (maire de Lavernat), Didier Legrand(ancien maire de Verneil le Chétif)accompagnés de leurs épouses nous ont honoré de leur présence.

À notre arrivée, Les musiciens du Blasorchester, Mme Ute Dülfer (maire),Mr Hartmann Joseph,Mr Riedel Matthias,les familles des villages environnants nous ont réservé un accueil très chaleureux au stade de football.
Dès le vendredi matin, visite du musée de l'ordinateur Nixdorf à Paderborn,puis à pieds direction le centre ville le long de la Pader (rivière qui a donné son nom à la ville) en compagnie de Manfred Keuter notre guide du comité de jumelage qui chemin faisant nous a conduit jusqu'à la Cathédrale et conté l'histoire de cet édifice religieux ainsi que ses abords. Dans l'après-midi, révélation de la piscine naturelle autonome à Altten.
Samedi matin,conférence sur les énergies renouvelables existantes à Lichtenau. Découverte :
Campus climatique, visite commentée, vidéo du transport d'une éolienne la nuit dans le parc éolien de Lichtenau.
Unique en Europe, dans le mat d'une éolienne, des serveurs haute technologie(Data) captent l'électricité directement sur place.
Pour marquer cet anniversaire une cérémonie s'est tenue le samedi soir dans la bergerie du monastère de Dalheim.. L'Harmonie Municipale de Mayet sous la direction de Laurent Lair à offert un concert de qualité, ponctué par les discours des Maires : Mr Ouvrard Pierre, Mme Dülfer Ute.
Richesse des échanges,construction d'une Europe unie,regard sur le passé, l'avenir en



coordination entre nos deux collèges,club de sport,musique,famille d'accueil.
Joseph Hartman remercie particulièrement Joseph et Elisabeth Von Rüden, Ursula Benteler, le maire fondateur de Lichtenau Franz-Joseph Sievers pour leur investissement,leur volonté de maintenir, de développer ce partenariat entre nos deux villes.
À l'unisson, les deux harmonies ont interprété « Ode An Die Freude » suivi de cinq œuvres travaillées en début d'après midi.
Deux villes au-delà des frontières – Une amitié de coeur depuis 40 ans.
Les personnes désirant rejoindre au comité de jumelage peuvent nous contacter

CONTACT

06 87 30 50 23
bernard.eveilleau@orange.fr



Amicale des pêcheurs

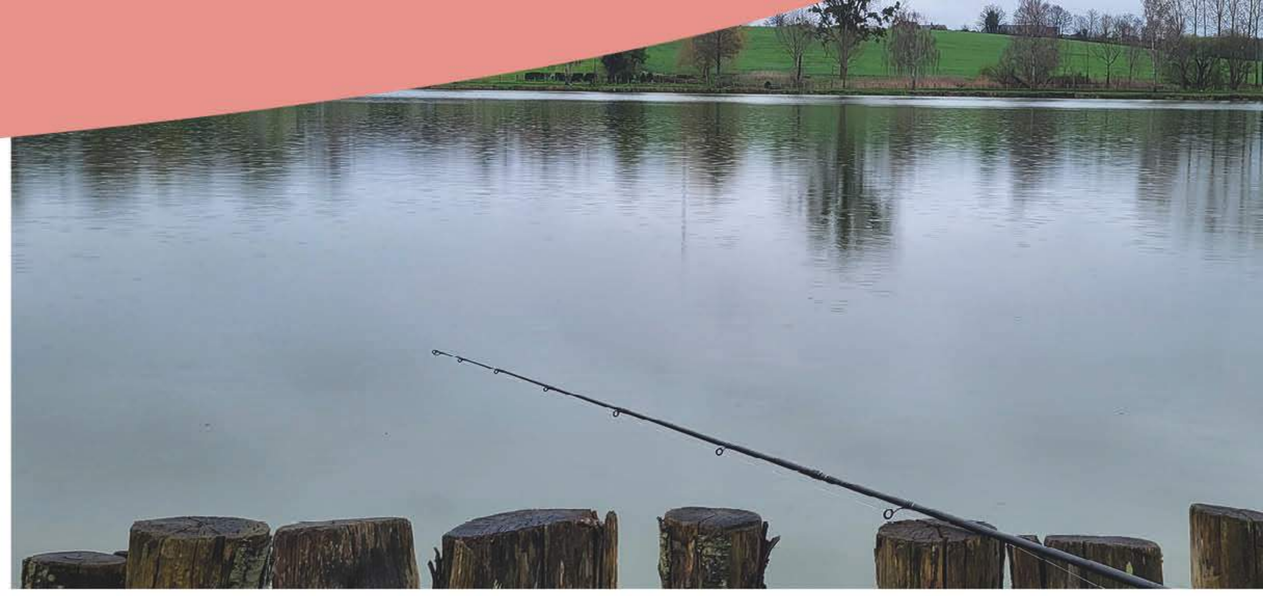

Cette nouvelle saison 2026 a bien débuté avec le soleil.
Nous avons été épargné par la mortalité des carpes au plan d'eau.
Nous avons fêté nos 25 ans de L 'Amicale des Pêcheurs Mayetais pendant nos 3 jours de pêche début mars. Cela a été une véritable réussite avec plus de 110 pêcheurs présents à cet événement. Nous tenons à remercier chaleureusement les anciens présidents et la municipalité pour leur présence.

En avril, une manche du Fishing Tour a été organisée à Mayet pour le championnat de France de pêche au coup réservé aux adolescents. La finale a eu lieu le 18 juillet 2026 au siège de la fédération à Fillé-sur-Sarthe.

Le 6 juin et le 14 juillet, nous avons donné rendez-vous aux enfants jusqu'à 12 ans pour nos traditionnels lâchés de truites. À noter, la journée gardons qui se tiendra fin août aux Chevriers.
Merci à vous toutes et tous, de profiter du plan d'eau, lieu très agréable, en respectant la réglementation en cours, ainsi qu'aux marcheurs de laisser l'accès des berges aux pêcheurs. En vous souhaitant de belles pêches et promenades autour de notre agréable plan d'eau.

Nous accueillons volontiers de nouveaux membres et bénévoles.
Les membres de l'Amicale des Pêcheurs de Mayet.

CONTACT

07 71 17 94 42
brunopinget59@gmail.com

Photo Vidéo Club Georges-Méliès

Une manifestation fragilisée

Cette année le jugement du concours préalable au salon de la photo s'est tenu en avril ce qui a conduit à repousser le salon lui-même au mois de juin. De ce fait, ces lignes ont été écrites dans la période intermédiaire entre les deux étapes de la manifestation annuelle. Pour une fois c'est donc le concours et surtout son devenir que nous évoquerons ici.
De l'avis des membres du jury le niveau général des propositions qui nous ont été soumises en cette année 2026 a été tout à fait satisfaisant. Reste que nous sommes confronté à un problème chaque année plus prégnant : la diminution du nombre de participants à cette confrontation artistique. Moins nous recevons de photos, moins la sélection proposée à l'issue du concours est fournie et riche de diversité thématique et esthétique.

Le problème n'est pas propre à la manifestation mayetaise. Nos échanges dans le cadre national aussi bien qu'à l'international confirment la conjugaison de deux facteurs défavorables. D'une part, les techniques informatiques et télévisuelles facilitent considérablement l'échange interpersonnel des fichiers numériques et leur présentation valorisante sur écran rétroéclairé. D'autre part, la délicate maîtrise de l'impression de ces mêmes fichiers numériques, les coûts de ces impressions et la hausse très sensible des frais postaux nationaux, et plus encore internationaux, tendent à dissuader la participation à des manifestations telles celle organisée à Mayet depuis plus de quarante ans. Cette situation conduit notre club à réfléchir au maintien d'une manifestation photographique annuelle dans notre territoire rural. Une chose est certaine : les soutiens financiers des collectivités locales, d'entreprises mécènes, voire de particuliers, n'en sont que plus précieux.

Marc Blachère, président du Club



CONTACT

06 80 73 06 34
georges.melies@orange.fr

Valentin Haüy

L'association Valentin Haüy, créée il y a plus de 130 ans a pour vocation d'aider les personnes déficientes visuelles à sortir de leur isolement en leur apportant les moyens de mener une vie en autonomie.



Nos missions principales : accueillir et conseiller, accompagner vers l'autonomie, agir pour l'accessibilité, former et favoriser l'aide à l'emploi.

Des services pour l'autonomie au quotidien :
- Matériel adapté dans notre boutique
- Accompagnement administratif
- Accessibilité à la culture et aux loisirs
- Médiathèque de livres audios et caractères agrandis
- Actions de sensibilisations aux solutions pour l'autonomie

Rendez-vous possible à la Mairie de Mayet sur demande, ou venez nous voir dans nos locaux.

avh.asso.fr

Nous sommes également à la recherche de bénévoles !

CONTACT

21 rue Auvray
72000 LE MANS
02 43 24 20 13
comite.sarthe@avh.asso.fr

Musique Municipale

Samedi 4 avril, la salle des fêtes de Mayet vibrait au rythme d'un concert aussi éclectique que captivant, réunissant un public pas assez nombreux mais enthousiaste. Dès les premières notes, l'atmosphère s'est révélée chaleureuse, portée par une programmation variée qui a su toucher un large éventail de sensibilités musicales.



La soirée a débuté avec la prestation du groupe JBO « Jazz Band à l'Ouest », groupe local qui a assuré la première partie. Leur énergie communicative et leur présence scénique ont immédiatement donné le ton. Leur performance, mêlant dynamisme et complicité, a été saluée par un public conquis. Le programme principal s'est ensuite distingué par sa diversité, alternant styles et ambiances. Des moments plus intimistes aux passages particulièrement rythmés, chaque interprétation a contribué à construire une expérience riche et cohérente.

Point fort de la soirée, le chef d'orchestre Laurent LAIR n'a pas hésité à faire participer activement le public. Dans une démarche à la fois ludique et fédératrice, il a invité les spectateurs à reproduire une chorégraphie initiée par les musiciens.
A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, les musiciens s'apprêtent à partir outre-Rhin pour aller fêter l'anniversaire du jumelage avec la commune de Lichtenau en Allemagne.

Prochain rendez-vous : vendredi 19 juin à Mayet à l'occasion de la fête de la musique

CONTACT

06 74 48 33 61
non diffusé

Rotary Club

Le Rotary Club :
des actions au service des autres

L'action Espoir en Tête a rassemblé plus de 110 spectateurs au cinéma Simone Signoret de Mulsanne venus voir en avant-première le film « Compostelle ». Un record pour notre club ! Les fonds récoltés permettent de financer chaque année la recherche sur les maladies du cerveau. Les petits-déjeuners de la fête des mères connaissent, d'année en année, une réussite grandissante. Nous remercions tous ceux qui ont passé commande et grâce à qui cette action finance cette année des animations clownesque de la compagnie « Les ailes du rire » à l'EHPAD des Chevriers de Mayet.

Le 30 juin dernier, notre président 2025-2026 a passé le relais à Karine Ragueneau, présidente 2026-2027 pour mener les projets du club. Un grand merci à Guy pour son engagement et Bienvenue Karine !

Enfin, nous accueillons depuis janvier, Willem, dans le cadre du programme Youth Exchange. Ce néo-zélandais de 17 ans, passionné par la France, participera à toutes nos actions. Vous avez des questions sur ce programme, n'êtes pas membre de l'association et souhaitez vous renseigner ? Nous répondrons à toutes vos interrogations.



À vos agendas du 2ème semestre 2026 :

30 août : Rentrée de associations au gymnase de Mayet.

20 septembre : Trail de l'Antenne à Mayet en partenariat avec la Vigilante Mayet Athlétisme.

3 octobre : Théâtre « Le diable du cor » à Mayet, avec la compagnie Coup de théâtre.

Novembre (dates et lieu à confirmer) :
La boutique éphémère réouvrira ses portes.

CONTACT

https://rotary-mayet.org/
clubmayetsudsarthe@gmail.com

MJC

La Saison 2025-2026 s'est achevée avec toujours autant d'émotions et d'évènements.

De nombreux cours ont affiché complets et ont remporté un franc succès et confirment ainsi le dynamisme de la MJC, avec ses 300 adhérents.
Nous remercions bien sûr tous nos animateurs salariés qui ont encore fait preuve de professionnalisme et d'enthousiasme tout au long de cette saison, mais également tous nos bénévoles, toujours présents et engagés pour le maintien de ces activités.
Nous avons de nouveau organisé notre traditionnel Gala de Danse, Zumba et Breakdance, à l'Espace Ronsard du Lude le 30/05 avec 2 représentations (après-midi et soir), placé sur le Thème du Cinéma,
Nos élèves de Théâtre ont présenté leur travail le 05/06 à la Médiathèque et nous les remercions.

Mais une association, c'est comme une entreprise : il faut se remettre en cause en permanence, préparer la saison prochaine, maintenir le budget, faire face aux changements d'animateurs qui partent vers de nouveaux projets.
Il faut se réinventer en permanence ; et toutes ces actions sont faites par des bénévoles qui s'investissent et s'engagent pour contribuer au dynamisme de la Ville de Mayet et apporter des activités, à moindre coût dans nos campagnes.
Alors venez nous rejoindre, selon vos disponibilités et participer avec nous à l'effort collectif.





CONTACT

www.mjc.mayet72.fr
mjcmayet@gmail.com

Rand'Aune et Loir

Quels sont les avantages d'une adhésion à notre Association affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre ?

1. Rejoignez la grande famille FFRandonnée qui compte un groupe de plus de 224000 Marcheurs dans près de 1500 clubs affiliés.
2. Rejoignez une association qui propose toute l'année, près de chez vous, un programme de sorties variées. Partagez de bons moments entre randonneurs.

3. Bénéficiez d'un encadrement adapté grâce à nos animateurs qualifiés. Profitez de l'expertise des passionnés de la randonnée pour découvrir de nouveaux sentiers.
4. Randonnez dans les meilleurs conditions de sécurité avec des assurances adaptées et une assistance en France comme à l'étranger. Bénéficiez également d'une « Protection juridique » élargie aux licenciés qui bénéficient d'une assurance accident.
5. Découvrez de multiples pratiques sous pusieurs formats : loisirs, compétitions, ou sport santé. Découvrez les bâtons dynamiques qui apportent un vrai confort à la marche.
6. Développez vos connaissances et compétences grâce à un large programme de formations.

7. Bénéficiez d'avantages et tarifs préférentiels sur les abonnements et services de la Fédération (Passion Rando magazine, Appli « MaRando », Boutique en ligne) et de nos partenaires (villages vacances, voyages, équipements,……)
8. Toutes les études scientifiques démontrent qu'une activité physique régulière et d'intensité modérée comme les activités de marche et de randonnée apportent de nombreux bénéfices pour la santé.
9. Accédez de façon privilégié à « MaTribu », l'espace communautaire de l'application « MaRando » qui vous permettra de partager vos itinéraires préférés, d'organiser des sorties communes et de vivre des moments inoubliables avec les autres licenciés de votre club.
10. Contribue à la protection de l'environnement et des chemins en soutenant les nombreux baliseurs bénévoles qui entretiennent et permettent un accès gratuit à des itinéraires de qualité. (GR, GR de Pays, PR petite randonnée).

CONTACT

07 88 60 63 86
hamonic.daniel@orange.fr



Rillettes Joyeuses

Notre association culturelle Rillettes Joyeuses garde le cap sur son objectif depuis la création, proposer des évènements culturels en grande majorité gratuits ou bien avec une entrée libre au chapeau.

Pour financer ces événements culturels, nous organisons un grand vide grenier le dimanche 23 août 2026, avenue Max Boyer et sur l'esplanade du collège Suzanne Bouteloup. Nous attendons plus d'un kilomètre d'exposants. Les inscriptions sont ouvertes et le bulletin d'inscription est disponible sur simple demande par mail: videgreniermayet72@gmail.com

Un deuxième rendez-vous avec les Rillettes Joyeuses, se tiendra à la salle des fêtes de Mayet, le samedi 24 octobre à 20h : l'Escale Théâtrale aux couleurs de l'île de La Réunion, avec la venue sur les planches mayetaises d'une troupe de théâtre réunionnaise, lauréate à la sélection regionale du festival national de théâtre amateur FESTHEA. Entrée libre au chapeau. Renseignement et réservation par mail : rj72mayet@gmail.com



RILLETTES JOYEUSES de MAYET (72)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET
BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER
DU DIMANCHE **23 AOUT 2026**

NOM : **Prénom :**

Téléphone :

Adresse :

CP/Ville :

E-Mail :

Type pièce d'identité :

Emplacement de 5 mètres 10€

Cochez la case de votre réservation

☐ 5m 10€	☐ 10m 20€	☐ 15m 30€	☐ 20m 40€	☐ 25m 50€	☐ 30m 60€	☐ 35m 70€	☐ 40m 80€	☐ 45m 90€	☐ 50m 100€	☐ 55m 110€

Véhicule (1 véhicule par tranche de 5 mètres) :

Joindre ce **bulletin**, la **photocopie de la pièce d'identité** et le **chèque** correspondant à l'ordre de : **Rillettes Joyeuses**

Renvoyer ou déposer le tout avant le **15 AOUT 2026** à

l'adresse suivante : **Rillettes Joyeuses**
Espace Lichtenau
72360 MAYET

Après cette date les emplacements seront distribués par ordre d'inscription, aucune annulation ou absence ne donnera droit à remboursement.

Je m'engage à laisser mon emplacement propre et sans poubelles à mon départ.

J'atteste sur l'honneur, ne faire que deux bric-à-brac ou vide grenier durant l'année.

Signature :

L'équipe des Rillettes Joyeuses vous souhaite un bel été.

CONTACT

rillettes joyeuses
rj72mayet@gmail.com

VM Foot

Une saison riche en évènement pour la vigilante football !

Séniors

Après un très beau parcours en Coupe des Pays de La Loire avec la réception de l'équipe réserve du Mans FC au 6ème tour, les 2 équipes séniors ont bataillé toute la saison pour se maintenir dans les classements. Un grand merci à Philippe Garnier pour son retour au club pour le coaching de cette saison !



Ecole de foot

En complément des entraînements hebdomadaires, des stages sont organisés pendant les vacances scolaires rassemblant une large majorité d'enfants. Cette saison, les jeunes licenciés ont eu le plaisir de rencontrer



3 joueurs du Mans FC lors d'une séance d'entraînement particulière. Une expérience inoubliable pour les jeunes footballeurs du groupement de l'Aune. Nous recherchons pour la saison prochaine des éducateurs pour encadrer les quelques 150 licenciés de l'école de foot.

Matériel

La reconduction des diverses subventions cette saison a permis au club de continuer à renouveler le matériel. Après les buts mobiles du terrain d'entraînement la saison passée, nous avons acquis des mini buts lestés cette année. Un travail autour des abris de touche sur le terrain d'honneur est en réflexion à l'heure actuelle.

Le bureau de la Vigilante football remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette saison : les dirigeants, les bénévoles mais également les services techniques de Mayet ou encore nos fidèles supporters !



On se retrouve dès le mois d'août pour la reprise. En attendant si vous souhaitez fouler la pelouse pour un essai (joueur ou arbitre !) ou rejoindre notre équipe de dirigeants, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

06 21 73 20 71
vigilantefootballmayet@gmail.com

VM Omnisports

Les seniors de la section Gymnastique Volontaire sont de plus en plus nombreux avec près de 50 adhérents qui sont très assidus aux séances du lundi après-midi de 15h30 à 16h30 et le jeudi matin de 9h à 10h. Notre salarié Enzo adapte les différents exercices en fonction de la capacité de chaque participant et en référence à la formation « sport santé bien-être et sous prescription médicale » dont il a bénéficié en début d'année. Le petit groupe de Pontvallain d'une quinzaine de personnes apprécie également la formule proposée le jeudi de 10h30 à 11h30 à la salle des Fêtes.

Les projets se préparent avec la bonne volonté de plusieurs bénévoles, l'organisation de la randonnée pédestre du jeudi 25 juin qui permet de réunir de façon conviviale un maximum de membres est pratiquement définie dans son ensemble. Sur l'action « Octobre rose » plusieurs idées ressortent des échanges, le choix de deux dates 4 ou 11 octobre, une formule plus longue avec des partenaires locaux.

Un autre sujet sera abordé très rapidement, la préparation du forum des associations fixé au 30 aout 2026 au gymnase de Mayet. L'objectif est de s'associer aux actions « Sport-Santé-Seniors » en milieu rural développés par la Fédération des clubs Omnisports et le Comité Départemental Olympique et Sportif.

CONTACT

07 88 60 63 86
valerie.perrion@gmail.com

VM Athlétisme 72

En début d'année notre club d'athlétisme VMA72 est passé à la fédération française d'athlétisme. Cette adhésion nous permet de faire participer nos jeunes Eveil et Poussins aux compétitions départementales et cross nationaux. Depuis septembre nombre d'entre eux se sont illustrés dans le département : Grand Lucé, Le Mans, Champagné, Cross Ouest France...



Un gros travail de mise en place, de formation et des dépenses importantes pour adapter nos ateliers à la FFA ont été réalisés avec, en particulier, l'achat d'un tapis de saut. Un accord avec la CCSS nous aide aussi dans nos ateliers spécifiques à la compétition sur les courses avec l'autorisation de l'utilisation de la piste au collège de Pontvallain.
Pendant les vacances scolaires nous avons continué à proposer des animations gratuites ouvertes à tous et avons également été présents dans les écoles.

Nos animations payantes comme le Trail de l'Antenne, le vide maison ou notre participation au cinéma sont ainsi que nos sponsors et subventions nous aident et nous permettent d'avancer sur nos projets indispensables à l'évolution de nos futurs athlètes.



Nos horaires :

- 5/11 ans : 17h15 à 18h30 les mardis au gymnase avec ENZO
- 12/16 ans : 15h30 à 17h00 les mercredis avec Lucie et J Francois
- Sport santé 16 ans + : dès 18h45 les mardis avec Fred en plan d'eau (heure d'été) ou au parking des écoles (heure d'hiver)
- Marcheurs : 17h30 les mercredis pour 5/6km en autonomie

Nous proposons des entrainements et rencontres le samedi matin en dehors des compétitions.

Agenda automne/hiver 2026 :

Le TRAIL sera, comme en 2025, couplé avec Le Rotary : le 20 septembre avec une distance supplémentaire de 5 km et toujours le passage des enfants et familles dans les jardins de notre EHPAD.

Inscriptions : ATHLE ou TRAIL

- Le jour de la réunion associative (30 Aout) ou sur le site VMA72.

Il est possible, tout au cours de l'année, de proposer des séances d'essai, dès l'âge de 5 ans.

CONTACT

06 21 14 66 45
vma72mayet@gmail.com

VM Multisports

La Section Multisports maintient pour objectif de promouvoir la pratique sportive chez les plus jeunes, en favorisant leur bien-être physique et moral.



Public et objectifs

Grâce à notre association, les enfants de 3 à 12 ans ont l'occasion de s'épanouir par le sport, de développer leurs capacités motrices et d'acquérir le goût de l'effort.

Encadrement et offre sportive

Encadrant : Enzo, éducateur.

Activités proposées : volley; basket; football; tennis; badminton; tennis de table; lutte; athlétisme; rugby.

Chaque sport est animé dans le cadre d'une section spécifique de l'Omnisports, ce qui permet à un enfant souhaitant se spécialiser de poursuivre sa progression selon ses envies.

Organisation par tranche d'âge

- 3-5 ans : séances de 45 minutes; découverte des pratiques et du matériel (ballons, raquettes, modules de motricité, cerceaux); apprentissage progressif des habiletés motrices.
- 6-12 ans : travail de la précision, renforcement des techniques et approfondissement de l'intérêt pour les disciplines.

Horaires

Lundi
- 17h00-17h45 – 3/5 ans
- 17h45-18h30 – 3/5 ans

Jeudi
- 17h15-18h15 – 6/9 ans
- 18h15-19h15 – 9/12 ans

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année.



Vie de la section

Le bureau de la Section Multisports veille à la cohésion entre familles et enfants en organisant trois séances familiales chaque saison : une avant Noël, une en avril et une en fin de saison.

Cette année nos petits adhérents recevront tous une casquette aux couleurs de la Vigilante Multisports Mayet.

Le stage du 23 et 24 Février 2026, ouvert aux adhérents et non adhérents a été un succès. L'occasion pour les enfants de continuer à faire du sport pendant les vacances !!!!

CONTACT

06 64 06 33 97
multisports.mayet@gmail.com

VM Tennis

Une saison 2025 encore prolifique en bons résultats !

Championnat d'hiver : deux finales chez les jeunes !

Finale pour les 7/10 ans orange (Ernest Bobet, Tom Misman, Théo Paineau) dès leur 2ème année de tennis. Finale aussi, et c'est plus habituel, pour les 11/12 ans (Sacha Pinel, Justin Gotefroy, Lilian Lamendin, Arthur Landais) en division 1. Du côté des équipes adultes, à noter le maintien des hommes 1 en régionale 3.



Tournoi des jeunes : des victoires Mayétaises !

Les Mayétais sont restés maîtres chez eux lors de la première étape du Circuit Jeunes Sud Sarthe. Victoires de Loïc Samson en 7/10 ans rouges et de Tom Misman en 7/10 ans orange contre son coéquipier Théo Paineau en finale.

Championnat individuel : un titre et une belle présence Mayétaise !

Une place de vice-champion de Sarthe pour Justin Gotefroy en 10 ans. Et deux demi-finalistes : Théo Paineau en 8 ans et Romain Ehrhardt en seniors 3ème série.

Tournoi des jeunes et des adultes : le grand rendez-vous de l'été !

L'habituel rendez-vous estival aura lieu du 6 au 26 juillet. Toutes les catégories jeunes, seniors, seniors plus y seront organisées ainsi que les doubles jeunes et adultes. La programmation du jour sera visible sur la page Facebook du club. Consultez régulièrement cette page car les soirs où notre Foodtruck sera ouvert y seront annoncés. Et bien sûr, venez assister aux finales le dimanche 26 juillet toute la journée.

Du sport pour tous !

Le club diversifie ses pratiques et les publics auxquels il s'adresse. C'est ainsi qu'en plus des compétitions, cours pour tous les niveaux et entrainements habituels, deux nouveautés sont apparues dernièrement : la mise en place d'un créneau pour la pratique du pickleball et des animations découverte du tennis avec le centre de loisirs. Gageons que ça permettra d'augmenter le nombre de licenciés.

Agenda des tournois de la saison :

- **Deux portes-ouvertes et inscriptions les 2 et 5 septembre**
- **Présence du club au forum des associations le 30 août**



CONTACT

06 63 80 10 01
bruno.godefroy@fft.fr
https://tenup.fft.fr/club/61720379
www.facebook.com/vigilantetennismayet

VM Tennis de Table

Entre compétition et convivialité, la Vigilante TT Mayet avance.

La saison 2025-2026 bat son plein pour le club de La Vigilante Mayet Tennis de Table, qui continue d'afficher de très bons résultats avec ses six équipes engagées en championnat senior, confirmant ainsi sa belle dynamique.

L'équipe première, évoluant en Pré-Régionale, occupe actuellement une belle deuxième place et reste en course pour une montée en Régionale. En Départementale 2, l'équipe est première de sa poule et vise également la montée. En D3, la première équipe se maintient à la troisième place, tandis que la seconde devra s'accrocher pour éviter la descente. En D4, la première équipe domine sa poule et se positionne pour jouer les titres en fin de saison, alors que la seconde poursuit sa progression avec une sixième place encourageante.

Les jeunes sont également bien représentés avec deux équipes bien classées dans leurs poules, preuve du bon travail de formation, tout comme l'équipe vétéran, actuellement deuxième en D1.

Le club propose aussi un créneau « ping santé » le mardi de 14h à 15h30, encadré par un éducateur formé en sport sur ordonnance et en partenariat avec France Parkinson. Ce créneau est ouvert aux personnes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée, notamment les retraités, dans une ambiance conviviale.

Les entraînements se déroulent du mardi au vendredi pour tous les niveaux. Fort de ses 80 licenciés, le club se distingue par une ambiance conviviale tout en conservant un esprit compétitif et accessible à tous.

Deux événements sont à venir : une journée « ping en famille » le samedi 20 juin et un tournoi du club ouvert à tous (licenciés ou non) le dimanche 21 juin.

Vous pouvez également nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ainsi que sur le site internet du club.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle pour nous encourager ou effectuer un essai.



CONTACT

06 31 80 98 87
vigilantepinmayet@gmail.com

VM Volleyball

Vous cherchez une activité pour décompresser après votre journée, rencontrer du monde et vous dépenser dans la bonne humeur ?
Ne cherchez plus, le terrain est prêt et il ne manque que vous !



Nous avons le plaisir d'inviter tous les habitants de Mayet, quels que soit leur niveau et leur expérience, à venir partager un moment de sport convivial autour du volley-ball.
Que vous soyez un ancien joueur passionné ou simplement curieux de découvrir cette discipline, vous êtes les bienvenus pour partager ces échanges sportifs.
Tous les lundis au gymnase de 19h30 à 21h

Pourquoi nous rejoindre ?

Le sport, c'est avant tout une histoire de partage. Nos sessions sont pensées pour être accessibles, dynamiques et surtout très conviviales. C'est l'occasion idéale de se vider la tête, de travailler son cardio et de repartir avec le sourire.

Pas besoin de matériel spécifique pour commencer, juste une paire de baskets propres et votre motivation !

Alors, n'hésitez plus : enfilez votre tenue de sport et rejoignez-nous le lundi de la rentrée pour donner un nouvel élan à vos soirées. On vous attend nombreux sur le terrain !

Licence adulte : 80€
Licence mineur : 60€



CONTACT

06 71 27 35 24 (par sms)
non diffusé

Karaté - KCSR Mayet

SHITO-RYU KARATE-DO

Notre association a terminé sa saison 2025/2026 le mardi 30 juin 2026 avec un total de 52 licenciés allant de 3 ans à 64 ans. Quelques résultats sportifs : un 3ème DAN ainsi qu'une deuxième place sur le podium départementale adulte kata pour Cymon et 2 podiums en coupe départementale benjamin Kata pour Damien.

Nos adhérents qui pratiquent le karaté Shito Ryu développent la coordination, l'équilibre, la concentration et la force musculaire, tout en favorisant la gestion du stress et le respect des valeurs morales comme la loyauté et l'honneur.

Si vous avez envie de vous dépasser ou simplement de découvrir un art martial complet et accessible à tous alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

À MAYET, c'est Christophe Nourri, ceinture noire 5e Dan, secondé par Cymon, 3e DAN, Joël 2e DAN et Charles 1er DAN qui transmet sa passion avec enthousiasme et bienveillance.



"Le karaté, ce n'est pas seulement apprendre à se défendre. C'est aussi apprendre à mieux se connaître, à se respecter et respecter les autres sur le tatami comme dans la vie", confie Christophe.

Le KCSR reprendra son activité le mardi 8 septembre 2026. Vous aurez également la possibilité de vous inscrire lors du forum des associations le dimanche 30 août 2026 de 9h à 13h au gymnase Max Boyer.

Les membres du bureau vous souhaitent de passer de très bonnes vacances d'été et espèrent vous retrouver sur les tatamis à la rentrée.

Rendez-vous au dojo du gymnase :

- **Cours enfants : mardi de 18h30 à 19h30**
- **Cours adultes : mardi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h15 à 20h45**

CONTACT

06 52 75 16 57
nourrichristophe@gmail.com

J'peux pas j'ai fléchettes

L'association « Jpeux pas, j'ai fléchettes » rassemble depuis sa création des passionnés de jeu de fléchettes, débutants comme joueurs confirmés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Chaque semaine, les adhérents se retrouvent pour partager un moment de détente, de précision et de bonne humeur.

Tout au long de l'année, des soirées et petits tournois amicaux sont organisés, permettant à chacun de progresser à son rythme tout en découvrant l'esprit de compétition bienveillante.

L'association est ouverte à toutes et à tous, sans distinction de niveau. Elle accueille avec plaisir de nouveaux membres souhaitant découvrir ou redécouvrir les fléchettes dans un cadre accessible et détendu.

Pour toute information ou pour venir essayer une séance, n'hésitez pas à nous contacter.



CONTACT

06 43 94 08 82
jpeuxpasjaiflechettes@gmail.com

MAYET

ANIMATIONS

SPORTS

SOLIDARITE

BENEVOLES

JEUX

RENCONTRES

PARTAGE

CULTURE

DIMANCHE 30 AOÛT 2026

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

DE 9H À 13H

AU GYMNASE
Avenue
Max Boyer



VENEZ
DECOUVRIR ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS MAYETAISES

DEMONSTRATIONS SPORTIVES & CULTURELLES

INSCRIPTION AUX ACTIVITES SUR PLACE

IPNS | Ne pas jeter sur la voie publique | Crédit images Canva | Ville de Mayet | Mars 2026

Ville de Mayet - Hôtel de Ville 72360 Mayet
Tél : 02 43 46 60 11 - e-mail : mairie@mairie-mayet.fr

Info ENEDIS Agriculteurs

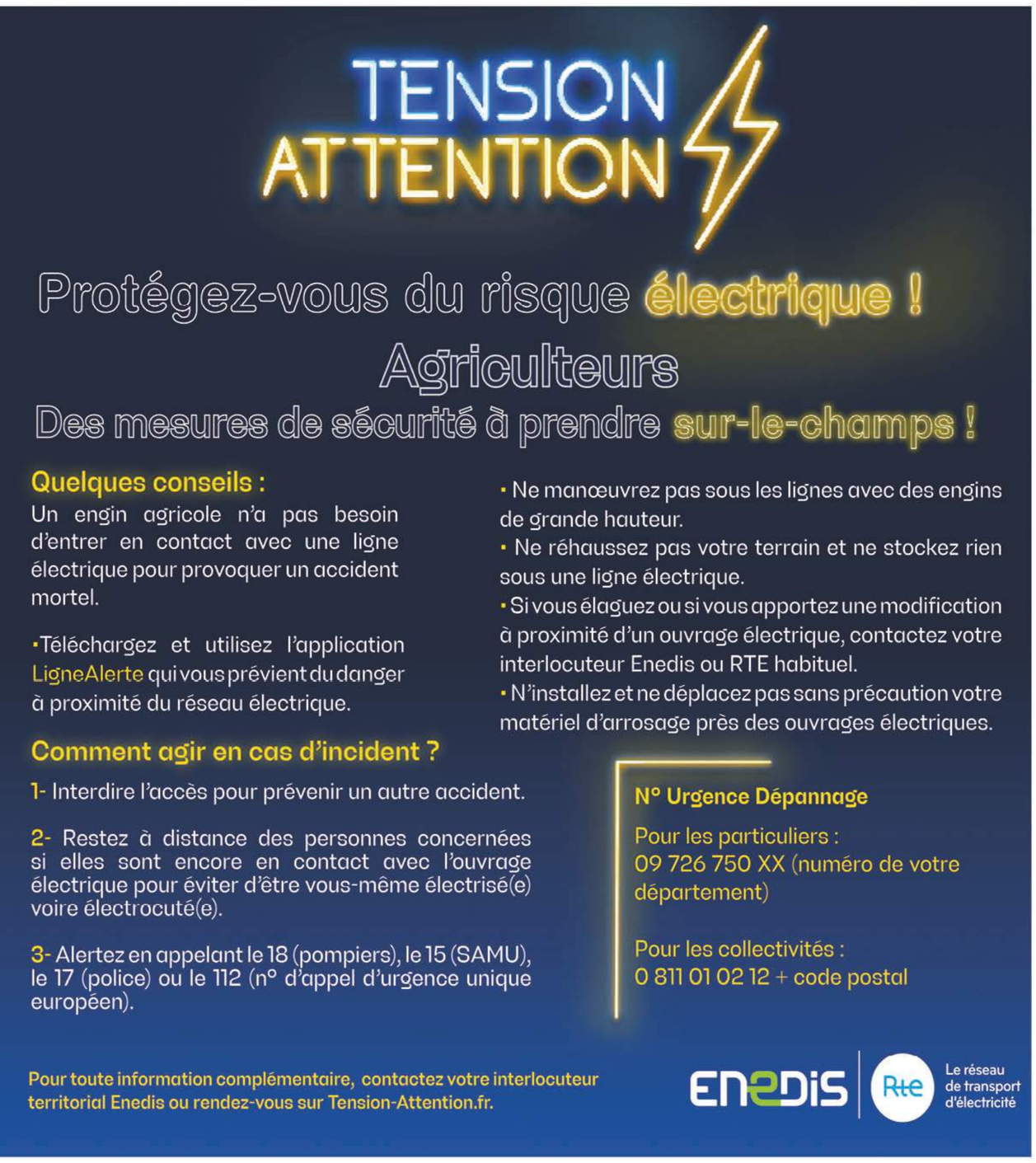

Pompiers



Grégory Martin : 06 63 63 51 59
Philippe Griveau : 06 13 28 94 11
Nicolas Ussel : 06 30 11 01 93

SDIS 72

Inscriptions listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales en se présentant en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou être effectuée depuis le site www.mon.service-public.fr

Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.
La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé.
En cas de changement d'adresse ou d'état civil, merci de bien vouloir le signaler en Mairie en présentant un justificatif.



Le recensement de la population

La période du recensement de la population sur Mayet se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.

Insee
Mesurer pour comprendre

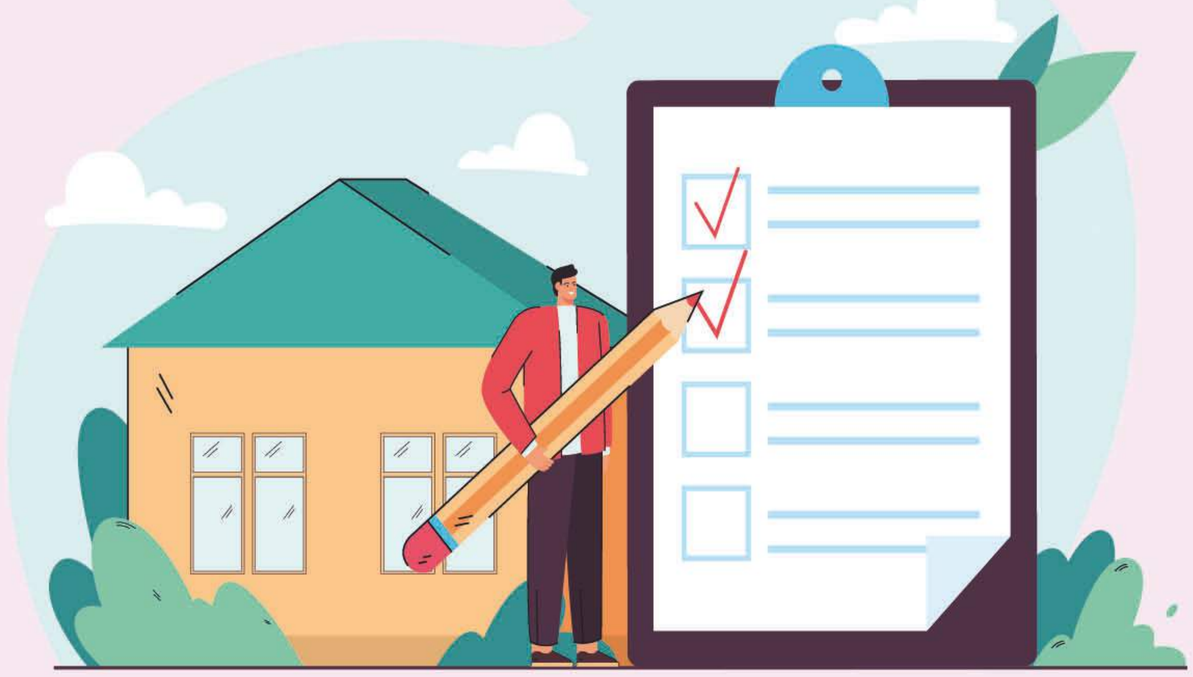

Police municipale

Réglementation des nuisances sonores : préserver la qualité de vie de tous

Les nuisances sonores constituent l'une des principales sources de gêne dans la vie quotidienne. Qu'il s'agisse de travaux, de musique, d'activités domestiques ou d'animaux, le bruit excessif peut rapidement devenir un facteur de tension entre voisins. Afin de garantir la tranquillité publique et le bien-être de chacun, la réglementation encadre strictement ces situations.

Des règles pour vivre ensemble

Le principe général est simple : chacun est libre de vivre chez soi, à condition de ne pas troubler la tranquillité d'autrui. Ainsi, tout bruit perçu comme anormalement gênant, par sa durée, sa répétition ou son intensité, peut être considéré comme une nuisance sonore, de jour comme de nuit.

Travaux et activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers (perceuse, tondeuse, etc.) sont autorisés à des horaires définis par arrêté préfectoral ou municipal. Arrêté municipal N°0017/2021

Article 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Responsabilité et sanctions

En cas de nuisance avérée, plusieurs recours existent :

- Dialogue amiable avec le voisin concerné
- Intervention des forces de l'ordre
- Signalement auprès de la mairie

Adopter les bons réflexes

Le respect de quelques règles simples permet d'éviter les conflits :

- Informer ses voisins en cas de travaux exceptionnels
- Limiter le volume sonore des appareils (musique, télévision)
- Veiller aux aboiements prolongés des animaux
- Privilégier des équipements moins bruyants

Un enjeu de santé publique

Au-delà de la gêne, le bruit excessif peut avoir des conséquences sur la santé : stress, troubles du sommeil, fatigue. La lutte contre les nuisances sonores est donc un enjeu collectif, qui repose sur la responsabilité de chacun.

Ensemble, adoptons des comportements respectueux pour préserver la qualité de vie dans notre commune.

Arrêté N°0017-2021 du maire du 6 mars 2021



LES AVENTURES D'UNE CHAUSSURE MALCHANCEUSE

Je m'appelle Basket Blanche. Enfin… j'étais blanche.
Ce matin-là, tout allait bien. Une petite balade tranquille, un rayon de soleil, un trottoir accueillant… Bref, la vie rêvée pour une chaussure comme moi.

Et puis… c'est arrivé.

Un pas de trop. Un faux mouvement. Une rencontre inattendue avec… disons… une œuvre canine non identifiée.

Depuis, je ne suis plus la même.

Mon propriétaire a tenté de me sauver (merci à lui), mais entre les mouchoirs, les feuilles mortes et les regards gênés des passants, j'ai compris une chose : cette situation aurait pu être évitée.

Car oui, chers humains à chiens, derrière chaque déjection abandonnée se cache une victime collatérale :

- Une chaussure traumatisée
- Un enfant surpris
- Une poussette en détresse
- Et parfois même… votre propre semelle (eh oui, le karma existe)

Ramasser, c'est simple. Ça prend quelques secondes, et ça évite bien des drames (et des odeurs).

Alors la prochaine fois que votre fidèle compagnon fait son petit "cadeau", pensez à moi. Pensez à Basket Blanche. Pensez à toutes celles qui rêvent de finir la journée… propres.

Un petit geste pour vous, un grand pas pour nos trottoirs.





La communication municipale : des outils pour rester informé et connecté

Dans une commune, l'information joue un rôle essentiel pour renforcer le lien entre la municipalité et les habitants. Afin de répondre aux besoins de chacun et de garantir un accès simple et rapide aux informations locales, la mairie met à disposition plusieurs supports de communication, à la fois traditionnels et numériques.

Des informations accessibles au quotidien

La mairie demeure le point central pour obtenir des renseignements, effectuer des démarches administratives ou prendre rendez-vous. Les panneaux d'affichage, installés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, permettent également de consulter les informations officielles, les arrêtés municipaux, les événements à venir et les annonces d'intérêt général.

Le magazine municipal : un rendez-vous régulier avec la vie locale

Le magazine municipal « L'Antenne de Mayet » et les agendas communaux constituent des outils privilégiés pour suivre l'actualité de la commune. Disponibles en versions papier et numérique.

Le numérique au service des citoyens

La municipalité développe également sa présence en ligne afin de faciliter l'accès à l'information et aux services publics.

Le site internet officiel de la commune https://www.mairie-mayet.fr/ constitue une véritable porte d'entrée vers les services municipaux. Les habitants y retrouvent les actualités, les informations pratiques, les coordonnées des services ainsi que de nombreux documents utiles.

Le portail citoyen « GALLIA » https://gallia-demarches.fr/ permet quant à lui d'effectuer certaines démarches administratives en ligne, simplifiant ainsi les échanges avec la mairie.

Rester connecté grâce aux réseaux sociaux

Les réseaux sociaux complètent ce dispositif de communication en offrant une information instantanée et interactive. Les pages Facebook et Instagram de la commune permettent de suivre l'actualité municipale, de découvrir les événements locaux, de valoriser les initiatives du territoire et de renforcer le dialogue avec les habitants.

Journée citoyenne

Journée citoyenne 2026 : ensemble pour embellir Mayet

Le samedi 26 septembre 2026, la commune de Mayet organise une nouvelle édition de la Journée Citoyenne, un rendez-vous placé sous le signe de la solidarité, de l'engagement et du respect de notre cadre de vie. Cette matinée, ouverte à tous les habitants, a pour objectif de rassembler les citoyens autour d'actions concrètes visant à améliorer et à valoriser les espaces publics de notre commune. Chacun, selon ses possibilités, pourra apporter sa contribution dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un engagement collectif pour notre environnement

Le rendez-vous est fixé au Complexe Sportif du Stade du Pré Vert, à partir de 9H. Plusieurs chantiers seront proposés afin d'agir directement en faveur de notre environnement.

Au programme de cette journée :

- Ramassage des déchets sur différents secteurs de la commune ;
- Désherbage et entretien des espaces publics ;
- Nettoyage de certains équipements communaux ;
- Réalisation de petits travaux d'entretien et d'embellissement.

Une journée placée sous le signe du vivre-ensemble

Au-delà des travaux réalisés, la Journée Citoyenne constitue un moment privilégié de rencontre entre habitants, élus, associations et agents municipaux. Elle favorise les échanges, le partage d'expériences et le renforcement des liens qui font la richesse de notre vie locale.

Tous les habitants sont invités



Retour en images



Vœux à la population


Vœux aux agents


Vœux à la population

Vœux 2026

8 mai







Les premiers maires de Mayet, 1790-1821

La tenue des élections municipales en mars dernier, il y a moins de quatre mois, offre l'occasion de porter un regard sur les premiers pas de l'institution communale mayetaise.

La première grande loi municipale de l'histoire de France a été votée par l'Assemblée constituante le 14 décembre 1789. Elle a fondé l'unification juridique des communautés territoriales à l'échelle de la nation et posé le principe de l'élection des municipalités. On est certes encore bien loin du suffrage universel puisque les femmes sont exclues du droit de vote et seuls les « citoyens actifs », c'est-à-dire les hommes âgés de 25 ans au moins et payant une contribution équivalente au minimum à trois journées de salaire sont électeurs. Les premières élections municipales eurent lieu en février 1790. Le maire est élu pour deux ans directement par les votants.
Les archives municipales de Mayet disposent de nombreux documents de cette époque. Reste qu'à peu près seules les délibérations municipales ou leurs extraits comportent signatures nominatives et dates. Or, contre toute attente les documents de ce type sont plutôt rares jusqu'au début du XXe Siècle.

1790-1800 : une décennie incertaine

Il est significatif que dans son ouvrage de référence publié en 1851, « Mayet et ses environs », Fortuné Legeay ne commence sa liste des maires de la commune qu'en 1800. Deux de nos contemporains sont cependant parvenus à trouver des traces antérieures. Dans une notice publiée dans L'Antenne de Mayet de décembre 1985, sans indiquer ses sources Jacques Romieux cite Jean Galpin comme étant le premier maire de la commune. Plus récemment, dans un opuscule publié en 2013, « Mayet, l'histoire retrouvée 1789-1899 », Nicolle Piétrin, bien connue pour ses nombreuses recherches sur notre commune, cite le même Jean Galpin en se référant à un document qu'elle décrit et dont elle offre trois photographies. Il s'agit d'un recueil de 200 pages reliées de façon artisanale intitulé « Délibérations municipales ». Mais il n'y a nulle trace de ce précieux ouvrage dans le dépôt réalisé il y a une dizaine d'années des archives mayetaises, désormais soigneusement conservées et inventoriées, aux Archives départementales de la Sarthe (AD72), service public hautement spécialisé.
A défaut de disposer du recueil chronologique des délibérations il ne reste qu'aller à la pêche dans les dizaines de dossiers thématiques parfois épais, parfois très minces, en espérant y trouver les traces recherchées. Ce fut le cas. Au bas d'un court écrit administratif sans guère d'intérêt en date du 8 mars 1790 figure la signature autographe JGalpin maire. Cet acte a été rédigé moins d'un mois après l'entrée en fonction officielle des maires issus de la loi du 14 décembre 1789. Étienne Bellanger lui succède dès l'année suivante, puis vient un autre Galpin, Étienne, en 1792. La formulation qui décline sa fonction témoigne d'une maîtrise encore très relative de la dénomination des institutions nouvelles : « Maire de la Municipalité de la paroisse de Mayet ». Bellanger réapparaît à sa suite. Le contexte est sans précédent : le roi a été déchu et la République proclamée. Selon Jacques Romieux, de l'An IV à l'An VIII de la nouvelle ère (septembre 1795 à septembre 1800) les dénommés Basse, Germain, Raguideau et Bézard auraient tour à tour occupé la fonction. Il reste à en retrouver les traces.

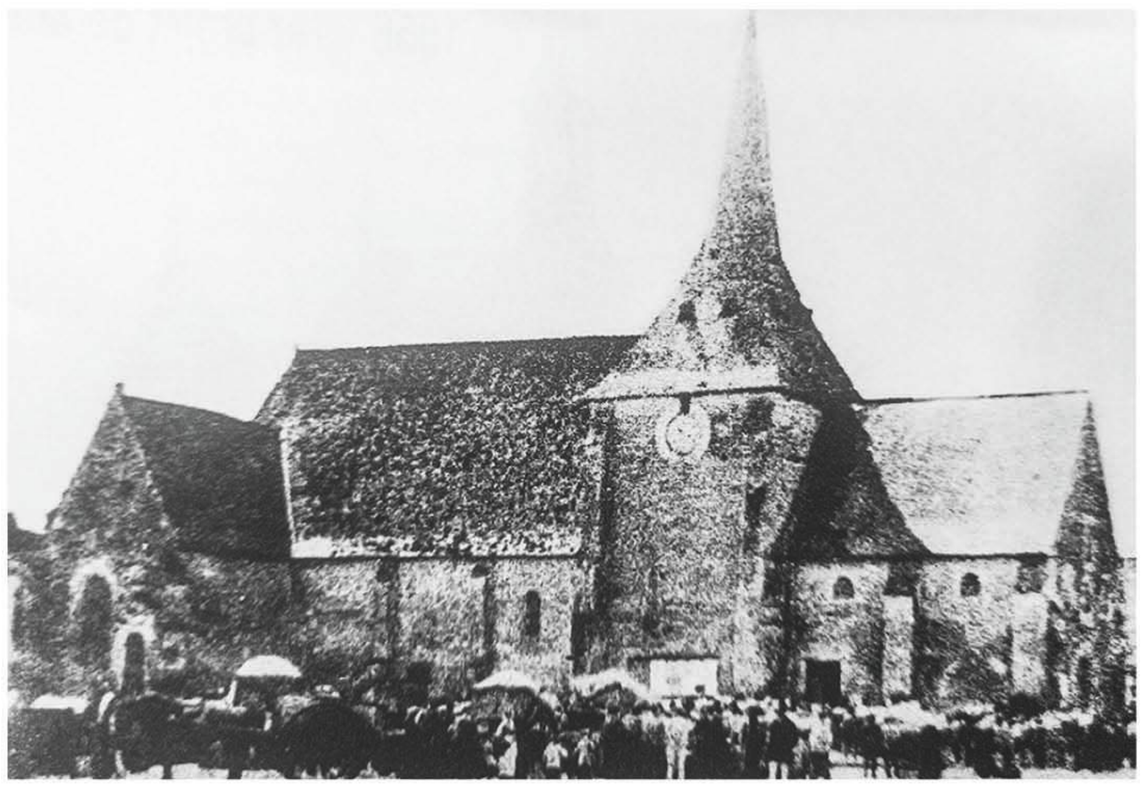

Prise vers 1860, la seule photo connue de l'ancienne église Saint-Martin. À droite, l'ancienne place : en 5 la position du monument aux morts, en 6 le local initial de la Municipalité qui fut sans doute celui de la fabrique paroissiale, en 7 l'actuel Hôtel de Ville, en 8 la position de la fontaine.

Le consulat renie les principes de 1789

Avec l'avènement du Consulat, les principes fondamentaux de 1789 passent à la trappe. La loi municipale du 17 février 1800 fait des maires des fonctionnaires du gouvernement, nommés par le premier Consul dans les villes de plus de 5 000 habitants, par les préfets dans les autres. Rien oblige à ce qu'ils soient membres du conseil municipal. Ces derniers n'ont d'ailleurs plus qu'un rôle consultatif. Et comme ces maires ne perçoivent aucune forme de rétribution ils sont choisis parmi les notables solidement installés.

Le premier Mayetais de cette lignée fut René François de Follin. Important propriétaire terrien de la commune demeurant au château de Vezin, il est nommé en 1801 et démissionnera en 1810. Lui succédera le comte Antoine François Amable de Giroye, ancien officier des Dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. L'homme est né au château de La Roche à Mayet en 1746. Nous ignorons tout de la façon dont les de Giroye ont traversé la période révolutionnaire. Il est par contre assuré qu'ils étaient de vieille noblesse et possédaient de vastes domaines dont celui de La Roche avec nombre de dépendances alentour. Des actes notariés datant de la décennie 1780 qui s'achèvera comme l'on sait se réfèrent à « la Seigneurie de la Roche Mayet appartenant à haut et puissant seigneur Messire Pierre, François, Denis Gabriel Henry Marquis de Giroye Chevallier Seigneur de Neufvy, (...) Capitaine de cavalerie au Régiment de Bourgogne… ». Il s'agit alors du père du futur maire de Mayet, lequel demeurera en fonction durant sept années, jusqu'à sa mort (voir ci-dessous).

La Restauration fait dans l'exotisme

Le choix du successeur de de Giroye ne manque pas d'interroger. Nous ne lui avons trouvé aucun lien avec Mayet, ni même avec la Sarthe. Peut-être entretenait-il une forte relation avec son prédécesseur dont il était l'exact contemporain. Claude René Marie François de Thibaut de Noblet, Marquis de la Rochethulon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et de l'Ordre de Saint-Lazare, n'était en effet que de deux années plus jeune que de Giroye. Il fit une carrière militaire, gagnant ses galons de colonel en combattant les Anglais… en Inde. Rentré en France en 1789, il est élu député suppléant de la noblesse du Beaujolais. Il émigre pendant la Révolution, rejoint un temps l'Armée de Condé qui combat la République aux côtés des Autrichiens avant de gagner l'Angleterre. Louis XVIII réinstallé sur le trône de France, Thibaut de Noblet fut élu député du département de la Vienne en août 1815 et réélu en octobre 1816, siégeant dans la majorité ultra-royaliste de la « Chambre introuvable ». Il démissionne de sa fonction de maire de Mayet en mars ou avril 1821 et meurt au mois de juillet suivant.

Après la parenthèse assez brève de ce maire franchement « exotique », les préfets successifs nommeront des hommes du cru. Ce n'est qu'avec l'avènement de la IIIe République que la fonction de maire sera de nouveau élective. Nous y reviendrons dans une prochaine chronique.

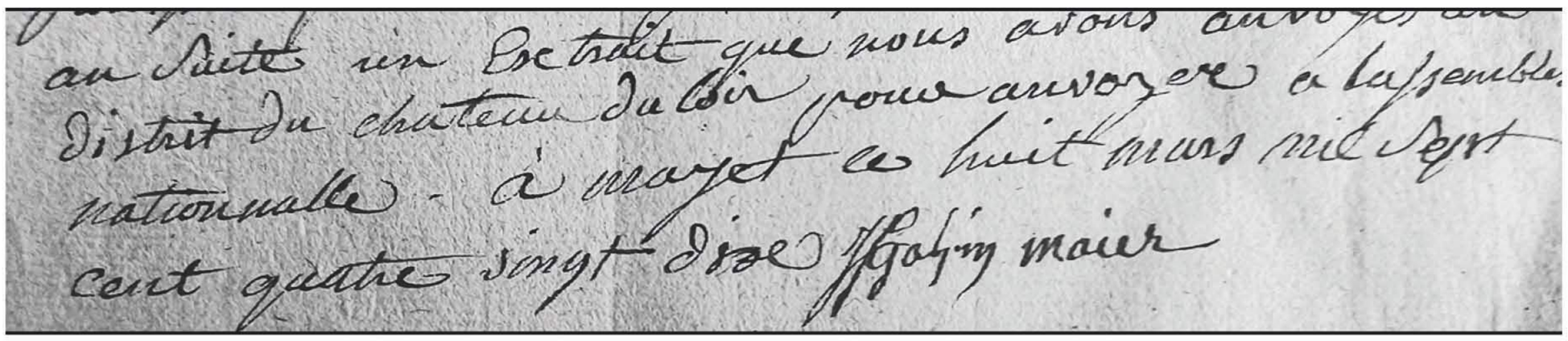

En date du 8 mars 1790, la signature de Jean Galpin, premier maire de Mayet.

Quand l'histoire locale tutoie la Grande Histoire

Les archives communales recèlent une lettre par laquelle de Giroye « supplie » le préfet de la Sarthe d'accepter sa démission de maire de Mayet. Il réside à La Roche d'où est datée la missive. Il invoque son âge, 68 ans, et ses infirmités ainsi que son « grand éloignement de la commune de Mayet dans un moment où la présence du premier magistrat est si essentiellement nécessaire… » À quels évènements fait-il ainsi fait allusion ? La lettre est datée du 23 juin 1815. Voilà cent jours que Napoléon est revenu de l'île d'Elbe et que Louis XVIII a pris la fuite. L'Empereur a été défait à Waterloo le 18 juin, la nouvelle est parvenue à Paris le 20. Et, la veille, le 22 juin - de Giroye ne peut encore le savoir – sous la menace d'une destitution Napoléon a abdiqué pour la seconde fois. De Giroye s'est vu retourner sa lettre assortie d'un commentaire qui semble avoir été une instruction à un secrétaire en vue de la réponse. La démission est pour l'heure refusée. Le maire n'insiste pas. A peine plus de deux ans plus tard, le 25 septembre 1817, âgé de 70 ans, il s'éteint à La Roche.

Marc BLACHÈRE

Les sources

- Archives de la commune de Mayet, AD72 : 115AC30, 35, 36, 41, 156, 552 ; 5MI 201_17
- Archives des fiefs de la Roche Mayet (collection privée).
- Wikipédia

État civil



DÉCÈS (23 dont 9 qui n'apparaissent pas)

- **Jean JESTIN veuf de Jeannine DAUMONT 98 ans** le 16 octobre 2025
- **Jean DUPIN époux de Marie RÉJASSE 91 ans** le 11 novembre 2025
- **Gaston CERISIER époux de Monique ALLARD 90 ans** le 14 novembre 2025
- **Sébastien SARTORETTI époux de Patricia SETZE 47 ans** le 1er décembre 2025
- **Ginette LEPAGE veuve de Gilbert METIVIER 90 ans** le 8 décembre 2025
- **Raymonde LECONTE veuve de Paul CADOR 89 ans** le 12 décembre 2025
- **André BOURGOIN époux de Monique LEROUX 88 ans** le 14 décembre 2025
- **Lucette BOUCHER veuve de Daniel LEROY 91 ans** le 7 janvier 2026
- **Jean BOUGARD époux de Colette LANGLAIS 85 ans** le 8 janvier 2026
- **Roger BOZON époux de Janine GUILBERT 94 ans** le 19 janvier 2026
- **Émile CAMPION époux de Andrée LOISON 94 ans** le 24 février 2026
- **Yvette LE FLOCH veuve de Gaston REBILLARD 93 ans** le 10 mars 2026
- **Mauricette LENAIN épouse de Eugène MÉTAY 84 ans** le 9 avril 2026
- **Michel GAULTIER veuf de Nicole SEGEALON 97 ans** le 15 avril 2026

INFOS CIMETIERE

https://www.mairie-mayet.fr/services-et-demarches/jhabite-a-mayet/cimetiere/

https://cimetiere.gescime.com/mayet-cimetiere-72360

L'agent en charge de l'état civil en mairie reste bien sûr votre interlocuteur privilégié pour toutes informations.



NAISSANCES (10 dont 7 qui n'apparaissent pas)

- **Romy LEHOUX** le 10 novembre 2025
- **Thibault RIBEAU** le 22 janvier 2026
- **Alba RADEPONT HUET** le 21 mars 2026



MARIAGES (2 dont 1 qui n'apparaît pas)

- **Damien VIGNEAU et Soline EMERY** le 2 mai 2026

** En conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements sur le magazine municipal. Seules les familles ou les personnes ayant donné leur autorisation apparaissaient sur cette page.*

BIENVENUE !



MAYET



ACCUEIL DES NOUVEAUX MAYETAIS
&
PORTES OUVERTES

Samedi 19 septembre 2026

Samedi matin : Accueil nouveaux habitants à 10h à la mairie

Remise de votre pochette d'accueil
Présentation de la commune
Rencontre avec vos élus
Pot d'accueil vers midi



Samedi apm : Portes ouvertes de la mairie de 14h à 17h

Visite de la mairie
Informations sur les services
Rencontre & échanges avec vos élus

IPNS | Ne pas jeter sur la voie publique | Canva | Mairie Mayet | | Juin 2026

Ville de Mayet - Hôtel de Ville 72360 Mayet
Tél : 02 43 46 60 11 - e-mail : mairie@mairie-mayet.fr

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS
02 72 88 26 00
Maison Médicale, Avenue Max Boyer
116 117
Oriente vers le cabinet de garde le plus proche

INFIRMIERS
02 43 79 37 34
Maison Médicale, Avenue Max Boyer
02 43 46 56 92
Cabinet, Place de l'Hôtel de Ville

ORTHOPHONISTE
07 83 10 89 17
Maison Médicale, Avenue Max Boyer

AMBULANCES
02 43 46 06 19
Rue Eugène Termeau

PHARMACIE
02 43 46 60 37
Place de l'Hôtel de Ville
Attention, le planning des gardes ne concerne que les week-ends.
Pour la semaine, appelez le serveur vocal 24H/24 au 32 37

KINÉSITHERAPEUTES
02 43 44 66 81
Maison Médicale, Avenue Max Boyer
07 84 10 93 32 - Florina GABOR
07 85 00 83 87 - Liviu GHEORGHIU
Cabinet, Rue du 11 novembre

OSTÉOPATHE
02 43 46 62 99
Maison Médicale, Avenue Max Boyer

PSYCHOPRATICIENNE
06 40 46 99 20
Maison Médicale, Avenue Max Boyer

REFLEXOLOGUE PLANTAIRE
06 99 03 27 55
Cabinet, 37 bis Grande Rue

ASSISTANTE SOCIALE
02 43 38 18 20
Antenne de circonscription, 22 Avenue de la Pelouse

FRANCE SERVICES
02 85 29 07 11
Les lundis en mairie, Place de l'Hôtel de Ville

LA POSTE
36 31
Place de l'Hôtel de Ville

CONCILIATEUR DE JUSTICE
02 43 46 60 11
En mairie sur RDV, Place de l'Hôtel de Ville

MISSION LOCALE
02 43 79 24 87
En mairie sur RDV, les mardis apm

GAZ
08 00 47 33 33

EDF
09 72 67 50 72

ASTREINTE DES ÉLUS
06 61 30 78 16

SYNDICAT MIXTE ADDUCTION EAU POTABLE DE MAYET
02 43 46 54 91

SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIR *(Ordures ménagères)*
02 43 94 86 50

